

Douai ville fleurie

Dossier de candidature 2026





Bienvenue à Douai !



Frédéric CHÉREAU
Maire de Douai

À Douai, la qualité du cadre de vie est une ambition quotidienne. Elle se construit dans chaque quartier, à travers nos espaces publics, nos écoles, nos parcs, notre patrimoine, mais aussi par la place toujours plus importante que nous souhaitons donner à la nature en ville.

Le maintien de la 4^e fleur au label national des Villes et Villages Fleuris est, pour notre commune, bien plus qu'une distinction. C'est la reconnaissance d'un engagement durable, porté par les élus, les services municipaux, les partenaires et les habitants. C'est aussi le reflet d'une méthode : agir concrètement, avec exigence, pour une ville plus verte, plus respirable, plus accueillante et plus attentive aux enjeux écologiques.

Ces dernières années, Douai a poursuivi cette transformation avec des réalisations visibles et structurantes. Deux cours oasis ont été déployées, dont la dernière livrée en 2025, et une troisième est actuellement en chantier à l'école Eugène Lenglet. Le permis de végétaliser, « On sème à Douai », lancé en 2025, permet désormais aux habitants de participer directement à l'embellissement et à la végétalisation de leur rue. La requalification de la rue de Paris, en lien avec la nouvelle ligne de bus mise en service en décembre 2025, illustre également cette volonté de repenser nos mobilités et nos espaces publics dans une approche plus apaisée et plus végétale.

Notre action s'inscrit aussi dans une gestion plus responsable des ressources. La récupération et le stockage de 300 m³ d'eaux pluviales aux ateliers municipaux, livrés en 2024, constituent une avancée importante pour adapter nos pratiques aux réalités climatiques et préserver la ressource en eau.

Cette ambition se traduit également par la création et la rénovation de lieux de vie. La nouvelle plaine de jeux du faubourg d'Esquerchin, inaugurée en 2023, le nouveau parc urbain de Dornies livré en mai 2026, l'ouverture de la Maison des liens à Frais-Marais en 2024, ou encore la restauration et la réouverture du Salon blanc, achevées en juin 2025, témoignent d'une même volonté : faire de Douai une ville où l'on prend soin des espaces, du patrimoine et des habitants.

Enfin, cette démarche ne peut réussir sans les Douaisiennes et les Douaisiens. Le concours des jardins accueillants pour la biodiversité, la grainothèque, les portes ouvertes de la direction des Jardins et du Cadre de vie, ainsi que les ateliers grand public organisés chaque mois aux serres municipales renforcent ce lien essentiel entre la Ville et ses habitants.

À travers ce dossier, Douai affirme une conviction simple : le fleurissement, la végétalisation et la biodiversité ne sont pas des ornements. Ils sont au cœur d'un projet de ville durable, vivant et profondément humain.

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA VILLE

Une ville née de la rivière.....	8
en perpétuel mouvement	9
et engagée face au changement climatique	10
La délibération-cadre	
Les cours oasis	
Électricité 100% verte	
Plan de sobriété énergétique	
Projet de réseau de chaleur	
Zéro-pesticide	
Plus beau mon quartier.....	14
Le budget participatif	
On sème à Douai	
Douée, la jeunesse douaisienne	16
Plus de sport	18
Jours de fête.....	20
Gayant	
Les avant-Gyant	
Le festival des Binbins	
Douai d'hiver	
Le cirque du Nouvel an	
Fêtes de la batellerie	
Festival Plein Air	
Vous avez dit culture ?.....	24
Le musée de la Chartreuse	
Le conservatoire à rayonnement régional	
Les archives municipales	
La bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore	
Cœur de Bellain	
Le théâtre à l'italienne	
Tandem Douai-Arras	
Musée-parc archéologique Arkéos	
Le planétarium Orionis	
Le Figra	
Le patrimoine bâti	28
L'hôtel de ville et le Salon blanc	
L'hôtel de La Tramerie	
L'hôtel d'Aoust	
La collégiale Saint-Pierre	
Notre Dame d'Espérance de Dorignies	

AMÉNAGEMENT ET REQUALIFICATION URBAINE TOURNÉS VERS DEMAIN

Un futur repensé	32
Nouveau Plan Local d'Urbanisme	
Moins de voitures, réduction de la vitesse et requalifications des espaces publics	
Ligne 2 du BHSN	
Des démarches d'urbanisme transitoire	
Le square du couple heureux	
Le jardin éphémère de la Petite Place	
Les bords de Scarpe	
Le square du Dauphin	
Le Furet du Nord	
Un réseau de sanitaires publics	
Action Douai Cœur de ville	
Plus de tranquillité	
Plus de vélos et de transports en commun	39
La voirie passe au vert.....	40
Action Douai Cœur de ville	
La gestion des eaux pluviales	41
Sobriété et trame sombre.....	42
Des constructions plus sobres	43
la salle de sport de la tour des Dames	
La maison des liens	
Le futur pôle alimentaire	





Carte des nouveautés p. 36/37

UN PATRIMOINE REMARQUABLE ET UNE GESTION ADAPTÉE

Une équipe de spécialistes dédiée au cadre de vie.....46

- Un engagement fort et des moyens conséquents
- Les portes ouvertes des jardins et du cadre de vie
- La lutte contre les incivilités : un enjeu pour la propreté urbaine

Le patrimoine horticole48

- Fleurir la ville
- Les serres municipales

Le patrimoine funéraire50

- Les cimetières
- Zéro-phyto jusque dans les cimetières !

Le patrimoine sportif et ludique..... 51

- Les terrains de sport
- Les équipements ludiques

Le patrimoine arboré..... 52

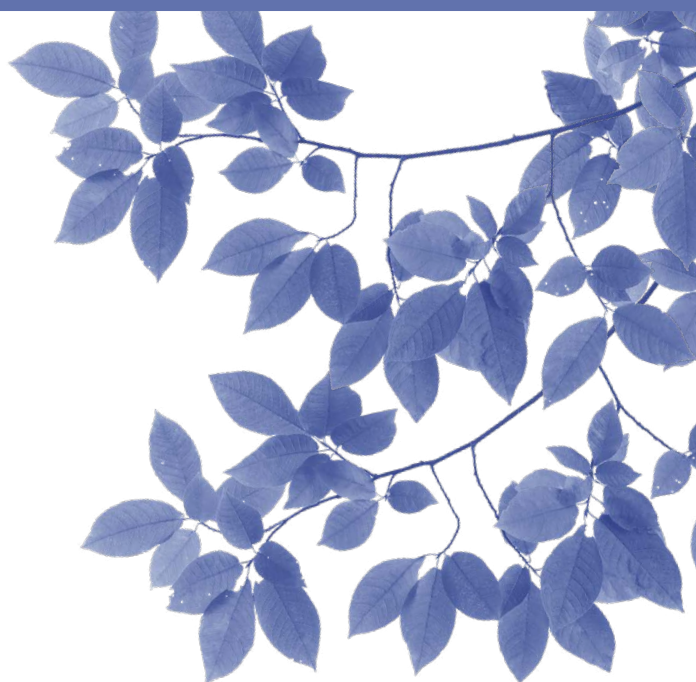
- Les arbres
- La gestion des arbres

Le patrimoine paysager53

- Le parc de la Tour des Dames
- Le parc Charles Bertin
- Le parc Charles Fenain
- Le parc Jacques Vernier
- Le jardin des plantes
- Le jardin de la Fonderie
- Les jardins monastiques du musée
- Le parc de la Templerie
- Le jardin pédagogique Lucien Kerautret

Le patrimoine naturel56

- Le domaine de la Chaumière
- La butte à Gibon
- Le parc de l'Enfant Jésus
- La Réserve naturelle régionale du marais de Wagnonville
- Plantations citoyennes
- Aire terrestre éducative
- Frelons à pattes jaunes



VALORISATION ET TRANSMISSION

Des rendez-vous immanquables..... 60

- Les 18^e Rencontres nationales du label "Villes et Villages Fleuris"
- Festi-Planète
- La Journée verte
- Le concours des maisons et jardins fleuris
- Le concours de jardins accueillants pour la biodiversité
- Le festival des carrés potagers et fleuris
- Le World Cleanup Day
- Les rencontres de la biodiversité

La pédagogie et la transmission aux plus jeunes 62

- Le lycée Douai Bio Tech'
- Le projet périscolaire
- Une offre éducative portée par la direction des Jardins et du cadre de vie
- La grainothèque
- Des ateliers à destination du grand public

De nombreux partenaires.....64

- Les apiculteurs
- Les associations de jardins partagés
- D'autres associations à vocation environnementale
- Le projet « Plus de nature dans mon quartier La Templerie / Frais-Marais »
- La condition animale

Des espaces et vergers à partager67

- Les carrés Saint-Pierre
- Le verger communal et les jardins Descatoire

Douai une ville carrefour de son territoire.....68

- Trames vertes et bleues et boucles de randonnées



Présentation de la ville

Pages 8>29



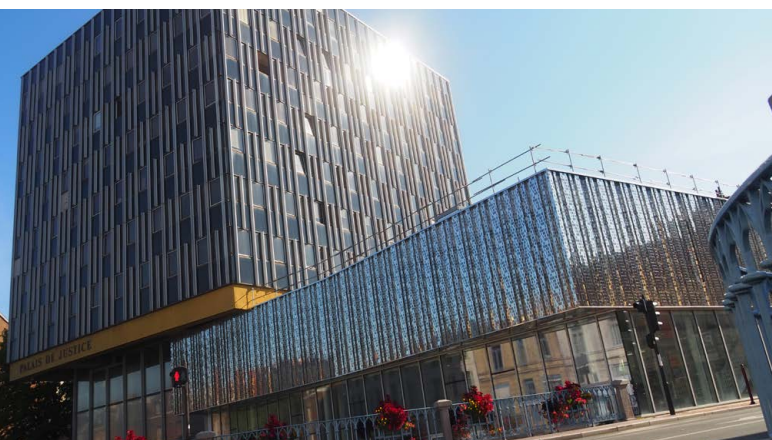
Une ville née de la rivière...

À Douai, la Scarpe a façonné le destin de la ville dès le Moyen Âge. Son creusement au X^e siècle permet de répondre aux besoins de la population et favorise le commerce des grains et du drap, assurant la prospérité de la cité.

Située à la frontière du comté de Flandre, entre Artois et Hainaut, Douai occupe une position stratégique et utilise la rivière comme élément défensif, notamment par l'inondation des fossés. Conquise par Louis XIV en 1667, elle devient une place militaire majeure du système défensif de Vauban.

Au XIX^e siècle, la découverte de la houille transforme profondément la ville : l'essor industriel entraîne l'aménagement des quais et des ponts. Face à l'augmentation des flux, une dérivation de la Scarpe est mise en service en 1895. Le démantèlement des fortifications libère alors de vastes espaces, permettant l'extension urbaine, la création de nouvelles voies et d'espaces verts, et modifiant durablement le paysage de la ville.





Aujourd'hui héritière de ce passé de ville de communication, Douai bénéficie d'une situation stratégique :

- à moins de 30 minutes de l'aéroport de Lille-Lesquin,
- à 1 heure de Paris et de Bruxelles en TGV,
- elle demeure aussi le deuxième port fluvial de France, appelé à jouer un rôle majeur avec le canal Seine-Nord-Europe.

Capitale judiciaire du Nord, ville universitaire et place militaire, Douai a su se réinventer après l'ère minière en développant des filières industrielles diversifiées, notamment dans l'automobile, le ferroviaire et l'agroalimentaire. L'entrée en service progressive de la gigafactory Aesc depuis 2023, avec les premières batteries livrées en 2025, illustre ce renouveau industriel.

Ville-centre de Douaisis Agglo, au cœur d'un ensemble métropolitain dense, Douai compte 41 108 habitants au 1^{er} janvier 2026 et affirme son rôle structurant à l'échelle régionale.

en perpétuel mouvement..

et engagée...



La délibération-cadre

Fin 2020, la commune a voté un ensemble de 5 délibérations-cadre, fixant clairement les ambitions politiques du conseil municipal nouvellement élu.

L'une est consacrée à la transition écologique et solidaire. Par ce texte, l'environnement et sa préservation sur le territoire douaisien est fixé comme une vraie priorité.

Y sont abordées les orientations que souhaite se donner la ville de Douai en matière de transition écologique et solidaire. Cette transition n'a de sens qu'en y associant tous les acteurs locaux : habitants, élus, associations, acteurs publics et économiques.

La délibération cadre fixe trois grands objectifs :

- lutter contre le changement climatique,
- protéger l'environnement et la biodiversité,
- préserver la santé des Douaisiens.

Ces objectifs se traduisent dans un plan d'actions détaillé :

- végétaliser la ville,
- agir sur la propreté des espaces publics,
- valoriser et encourager les actions éco-citoyennes et favoriser la pédagogie,
- organiser des circuits courts d'approvisionnement,
- réduire la pollution atmosphérique,
- favoriser les économies d'énergie et d'autres ressources (telles que l'eau),
- inciter à la réduction de la production des déchets ménagers,
- favoriser un urbanisme circulaire en préservant
- le patrimoine bâti, en réhabilitant les friches et en protégeant les terres de l'étalement urbain.

Enfin, la santé est un axe majeur de cette délibération-cadre : encourager et inciter à la pratique du sport, et maintenir la bonne santé des habitants en partenariat avec les professionnels de santé.



Les cours oasis

La ville de Douai a engagé une démarche volontariste de renaturation de ses cours d'écoles par la création de cours oasis.

Ces aménagements visent à :

- adapter les établissements scolaires au changement climatique,
- désimperméabiliser les sols,
- favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales
- et réintroduire la nature dans des espaces jusque-là très minéralisés, tout en proposant des lieux de vie plus apaisés et inclusifs.

Les cours deviennent ainsi des espaces diversifiés, mêlant zones plantées, îlots de fraîcheur, espaces de jeux et de sports et lieux de détente, contribuant à améliorer le bien-être des enfants et le climat scolaire.

Cette démarche est conduite en lien étroit avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Nord. Elle repose également sur une large concertation avec les équipes éducatives, les élèves et les parents, les enfants participant eux-mêmes à l'imagination de leur future cour avant sa traduction technique et sa réalisation par les services municipaux.

Deux cours oasis ont déjà été réalisées : à l'école de la Solitude en 2022 et à l'école Robert Mohen en 2025. Une troisième sera livrée fin 2026 à l'école Eugène Lenglet. Parallèlement, lorsque la transformation complète n'est pas nécessaire, la ville mène des actions progressives de renaturation dans les autres écoles, avec la plantation d'arbres, la création d'espaces végétalisés et la préservation du patrimoine arboré existant, afin d'apporter davantage de nature et de fraîcheur dans l'ensemble des cours du territoire.



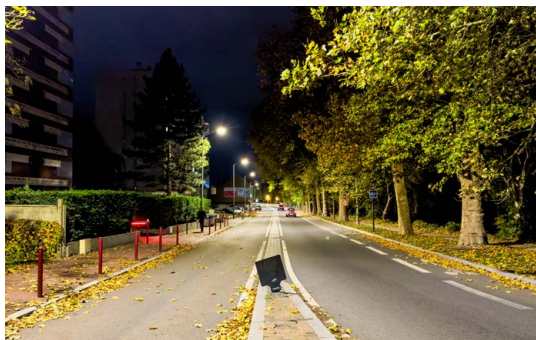
face au changement climatique

Électricité 100% verte

Depuis la fin des tarifs régulés de l'énergie, la commune a fait le choix d'une électricité 100 % verte pour l'ensemble de ses compteurs. **Les bâtiments et équipements municipaux** (écoles, équipements sportifs et culturels, éclairage, signalisation et festivités) sont ainsi alimentés par une énergie issue de sources renouvelables : hydraulique, solaire et éolienne.

Plan de sobriété énergétique

Douai n'a pas attendu la fin d'année 2022 et la guerre en Ukraine occasionnant une envolée des prix en électricité et en gaz pour amorcer une réflexion d'ampleur sur le gaspillage des ressources énergétiques et s'engager dans une démarche vertueuse d'économies d'énergie. Ainsi, en 8 ans, la consommation de la ville en gaz et en électricité a baissé de 20 % grâce à des actions aujourd'hui clairement identifiées et ancrées dans l'action des services de la ville : isolation des bâtiments communaux, renouvellement du parc des chaudières, système de chauffage innovant à la piscine des Glacis, consignes de chauffe rigoureuses, constructions bien isolées et à faible consommation, déploiement de la trame sombre et enfin, éclairages de Noël 100 % en Led.



En 2026, dans un contexte toujours plus tendu, consommer toujours moins et mieux en énergie est en passe de devenir le leitmotiv de la ville qui accélère ses actions dans une série de mesures-coup de poing :



2 M€ de budget pour le remplacement des éclairages publics en Led



Recentrage des illuminations de Noël en cœur de ville



Accélération des travaux d'isolation thermique, avec priorité les écoles



Suppression de 5 fontaines sur les 8 que compte la ville



Retardement de l'allumage du chauffage dans les bâtiments communaux



Diminution ou extinction des mises en lumière de certains bâtiments de la ville



Baisse de 1 degré de la température de chauffe des bureaux situés dans les bâtiments communaux et de l'eau de la piscine



Projet de réseau de chaleur

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique et environnementale, la Ville de Douai souhaite la création d'un réseau de chaleur urbain destiné à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, à renforcer son autonomie énergétique et à améliorer le cadre de vie des habitants.

L'étude de faisabilité montre un fort potentiel, avec de nombreux usagers concernés (bâtiments publics, logements, écoles, sites tertiaires et industriels, établissements de santé).

Le projet s'appuie sur des énergies renouvelables et de récupération, comme la géothermie, la biomasse et la valorisation de chaleur issue des eaux usées, pour un mix largement décarboné.

À terme, le réseau s'étendra sur environ 35 km, avec un objectif de 80 % d'énergies renouvelables. Il vise à sécuriser l'approvisionnement, maîtriser les coûts et améliorer durablement la qualité de l'air, tout en soutenant l'attractivité de la commune.

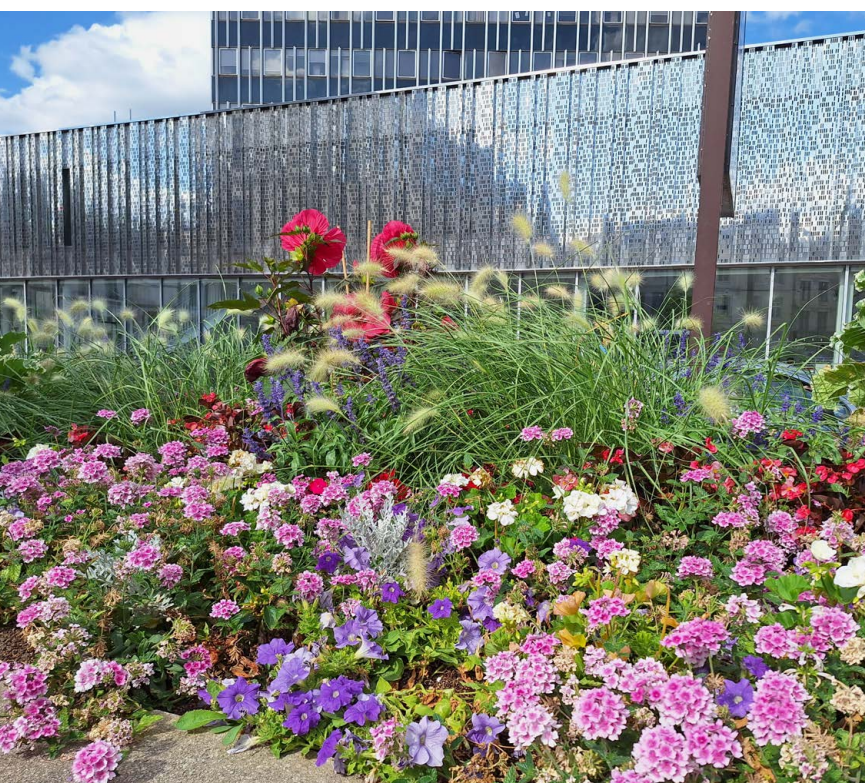
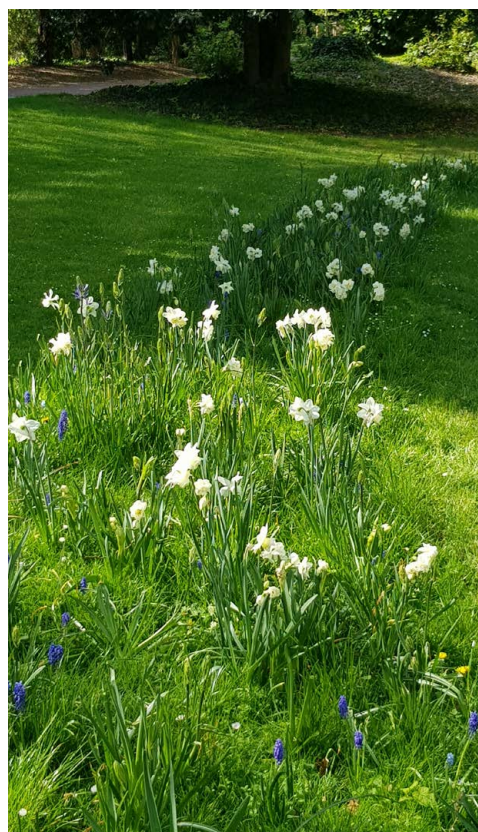
Zéro-pesticide

La Ville de Douai a engagé très tôt une transition vers des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement, bien avant les obligations légales issues de la loi Labbé.

Dès 2007, un plan communal de désherbage est mis en place et l'usage des produits phytosanitaires est progressivement supprimé au profit de techniques alternatives.

À partir de 2009, les sites sensibles (aires de jeux, écoles, parcs) sont totalement épargnés, puis l'ensemble du patrimoine communal, y compris les arbres et la production horticole, grâce à la Protection Biologique Intégrée.

Cette démarche anticipatrice a conduit à l'obtention du label « zéro-phyto » en 2016 et à la suppression complète des produits chimiques depuis 2017, faisant de Douai une collectivité pionnière en la matière.



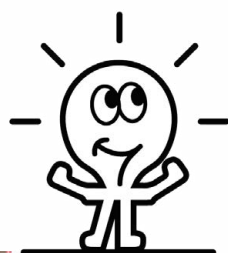
Plus beau mon quartier



Pour être au plus près de sa population sur un territoire aux contours étirés, la ville de Douai a créé, dès juin 2014, 8 conseils de quartier. Délimités en fonction de particularités géographiques, ils ont pour objectif de rendre les habitants pleinement acteurs de leur cadre de vie, en leur permettant d'être force de proposition et de participer à la mise en œuvre ou à l'évaluation des projets.

NOUVEAUTÉ!

Le budget participatif



Dans cette volonté d'associer les habitants aux décisions qui concernent leur cadre de vie, la ville a lancé en 2025 la première édition de son budget participatif. Cette démarche a rencontré une forte mobilisation citoyenne, avec 138 idées déposées par les habitants.

Après une phase d'analyse de faisabilité menée par les services municipaux, **34 projets ont été soumis au vote**. 828 Douaisiens ont participé au scrutin, permettant de désigner trois projets lauréats, financés par une enveloppe globale de 100 000 €.

Les projets retenus traduisent des attentes fortes en matière de cadre de vie, de lien social et de nature en ville :

- Création d'une cour végétalisée au centre social du faubourg de Béthune (février 2026)
- Aménagement d'un caniparc (mai 2026)
- Installation d'une micro-oasis urbaine (avril 2026).



NOUVEAUTÉ! On sème à Douai



C'est le nom douaisien du permis de végétaliser qui a été lancé en 2025 afin de permettre aux habitants de faire entrer un peu plus de nature devant chez eux, en jardinant directement l'espace public. Dès la première année, 46 demandes ont été déposées et 32 projets concrétisés.

Pour 2026, 69 bacs ont été installés chez 42 nouveaux demandeurs.

Le dispositif a dû être adapté aux particularités de la ville : rues souvent étroites, réseaux très nombreux et espace disponible limité. Pour que chacun puisse malgré tout participer, la ville a ajouté une solution que l'on ne retrouve pas partout : la mise à disposition de bacs prêts à planter, déjà remplis de substrat. Ils viennent compléter les ouvertures en pied de façade, réalisées quand la configuration le permet.

Les services municipaux accompagnent chaque étape : étude de faisabilité, ouverture des fosses ou installation des bacs, fourniture de terre, conseils de plantation. De leur côté, les habitants choisissent leurs végétaux, plantent et entretiennent les espaces en respectant les règles simples :

- pas de produits chimiques,
- des plantes adaptées au milieu urbain,
- et le maintien d'un passage sécurisé pour tous.

En deux années, ces petites touches végétales ont commencé à transformer les rues, à créer du lien entre voisins et à donner envie de jardiner plus largement. Le permis de végétaliser s'installe comme un nouvel outil de nature en ville, souple, accessible et très attendu des Douaisiens.





Douée, la jeunesse douaisienne !

La jeunesse est au cœur des priorités de la municipalité. En 2022, le territoire Douai-Waziers a obtenu **le label Cité éducative, reconnaissant une stratégie ambitieuse en faveur des quartiers à forts enjeux éducatifs et sociaux** (Frais-Marais, Dorignies, résidence Gayant).

Cette démarche, soutenue par l'État, mobilise l'ensemble de la communauté éducative et des partenaires locaux afin de renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Au total, 4 400 jeunes sont concernés, dont 3 300 à Douai, et près de 60 projets ont été identifiés depuis le lancement du dispositif.

Des projets artistiques et patrimoniaux, comme l'accueil de lycéens au musée de la Chartreuse ou la diffusion en 2025 de l'album pédagogique (type Panini) « *Collectionnons ensemble Douai, notre patrimoine* », favorisent l'ouverture culturelle et la transmission de la mémoire locale.

Le Conseil municipal des enfants, créé en 2020, permet par ailleurs aux plus jeunes de s'initier concrètement à la citoyenneté et à l'engagement public.



La Cité éducative s'est également enrichie en 2025 de nouvelles dynamiques locales :

- **à Frais-Marais, des fresques réalisées avec les habitants et les écoles** ont embelli les abords scolaires tout en contribuant à l'apaisement de la circulation ;
- **à Dorignies**, une démarche collective autour de l'alimentation et du « *plaisir de bien manger* » a été engagée avec de nombreux acteurs, accompagnés par l'association Sens du Goût ;
- **à la résidence Gayant**, un travail sur le climat scolaire mené par une médiatrice a permis une meilleure appropriation des *cours Oasis*.

Cette politique en faveur de la jeunesse est complétée par des temps forts fédérateurs, comme la Journée de la jeunesse dédiée aux 11-17 ans, les Journées de la petite enfance ou encore les actions de mémoire menées avec les établissements scolaires.



Plus de sport !

À Douai, le sport occupe une place centrale dans la vie quotidienne des habitants, toutes générations confondues.





La ville s'appuie sur un réseau dense d'équipements, d'établissements scolaires, de centres sociaux et d'environ 75 associations sportives couvrant 55 disciplines, permettant à plus de 10 000 licenciés de pratiquer régulièrement une activité physique. Les piscines municipales, la MJC et les acteurs de la santé complètent cette offre accessible et diversifiée.

Consciente du lien étroit entre sport et bien-être, la municipalité a mis en place dès 2016 le dispositif Sport-Santé sur ordonnance, **faisant de Douai l'une des premières villes françaises engagées dans cette démarche thérapeutique et sociale**, aujourd'hui intégrée au Réseau national des Villes Sport-Santé.

Les pratiques sportives évoluent également vers davantage d'autonomie et d'activités en plein air : près de deux tiers des activités physiques se déroulent désormais dans l'espace public. Pour accompagner cette tendance, la Ville développe des stations multisports en libre accès, notamment au parc Jacques-Vernier et à la résidence Gayant, et ouvre ponctuellement l'accès aux vestiaires de certaines installations, favorisant une pratique libre, spontanée et inclusive (salle de la Tour des Dames et de la Porte d'Arras).

Douai anime son territoire à travers plusieurs rendez-vous sportifs emblématiques, désormais bien ancrés dans le calendrier local

- les Boucles de Gayant pédestres, événement réunissant près de 5 000 participants ;
- le Raid Famille au parc Jacques-Vernier ;
- le Trail urbain, mêlant sport, patrimoine et animations culturelles ;
- les Boucles de Gayant aquatiques et cyclistes ;
- la Fête du Sport et des associations...

Autant d'événements qui illustrent une politique sportive dynamique, accessible et profondément ancrée dans la vie douaisienne.

Jours de fête



Gayant

De toutes les festivités organisées à Douai, les plus connues sont sans nul doute les **traditionnelles Fêtes de Gayant**, en juillet. Pour rien au monde, les **Vint' d'osier*** ne manqueraient la seule sortie annuelle de la famille Gayant (les géants tutélaires de la ville depuis le XVI^e siècle, classés en 2005 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité). Monsieur Gayant, son épouse Marie Cagenon, et leurs trois enfants Fillon, Jacquot et Binbin déambulent dans les rues pendant 3 jours et attirent des milliers de visiteurs, Douaisiens ou non.

S'associent à ce cortège du dimanche les plus grandes compagnies des arts de la rue (20 compagnies soit environ 300 artistes).

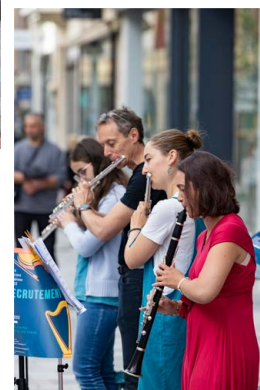
**Vint' d'osier (ventre d'osier en patois) : nom donné aux douaisiens nés à Douai, en référence à la structure en osier des géants.*



En juin ont lieu les prémices des Fêtes de Gayant, rappelant aux Douaisiens l'approche imminente de cette fête tant attendue le reste de l'année.

Les avant-Gayant

Des animations en tous genres font vibrer la ville tout au long du mois de juin et annoncent les festivités estivales. Parmi elles, la fête de la musique met à l'honneur des groupes de tous styles qui se produisent dans le centre et sur trois places.



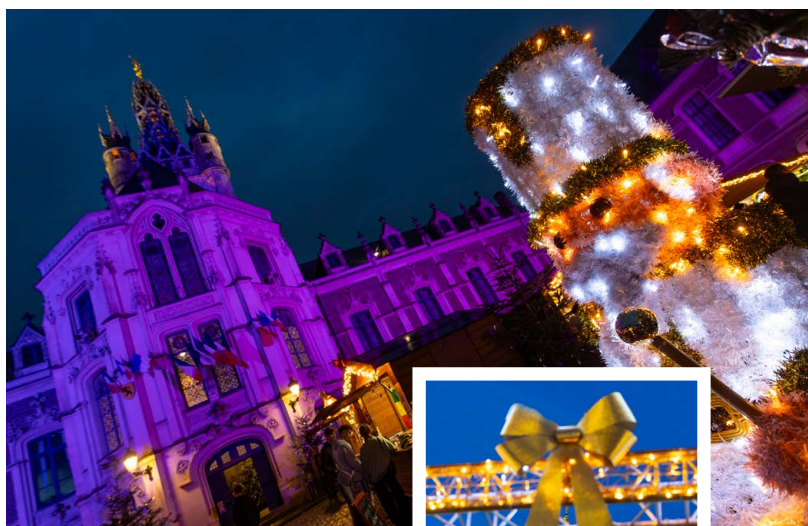
Le festival des Binbins

Ce festival d'art de rue est un événement très attendu dans le centre-ville de Douai au début de l'été. Pensé pour les enfants et leurs familles, il permet à tous et toutes de profiter pendant 3 jours de nombreux spectacles, animations et activités entièrement gratuits.



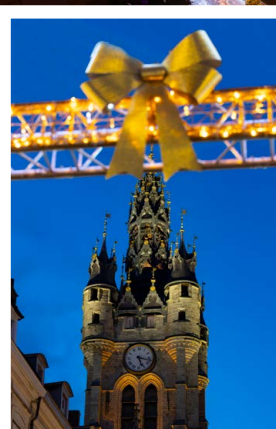
Douai d'hiver

Cet événement organisé pour les fêtes de fin d'année invite le public à vivre des instants magiques en famille autour d'une grande roue, d'un marché de Noël, de décorations féeriques, le tout rythmé par de très nombreux spectacles et ateliers gratuits.



Le cirque du Nouvel an

Chaque année en janvier, près de 10 000 Douaisiens ont la possibilité d'assister gratuitement à l'une des 8 représentations itinérantes offertes par la Ville dans différents quartiers.



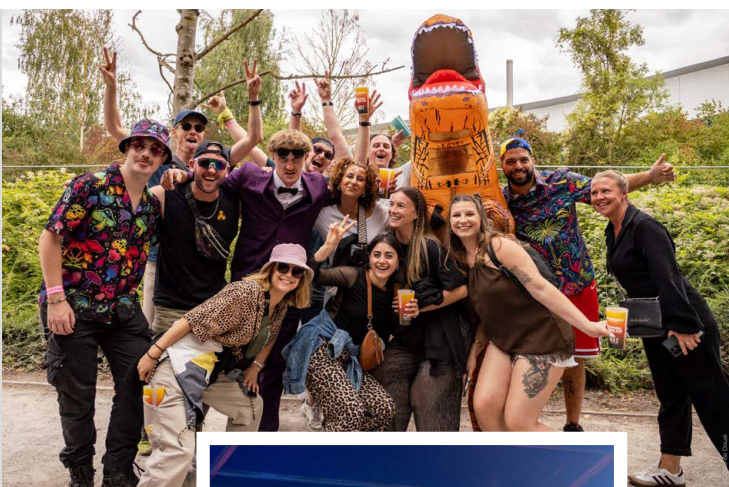
Fêtes de la batellerie

Enfin, le 1^{er} mai, depuis 1973, ont lieu au hameau de Dornignies, le 2^e port marinier de France après Conflans-Sainte-Honorine, les Fêtes de la batellerie et de la voie d'eau. Sont rassemblées pour la circonstance de nombreuses péniches pavoisées.

Une messe en plein air, appelée "le pardon de la Batellerie" et célébrée sur une péniche, donne le coup d'envoi de ces fêtes.



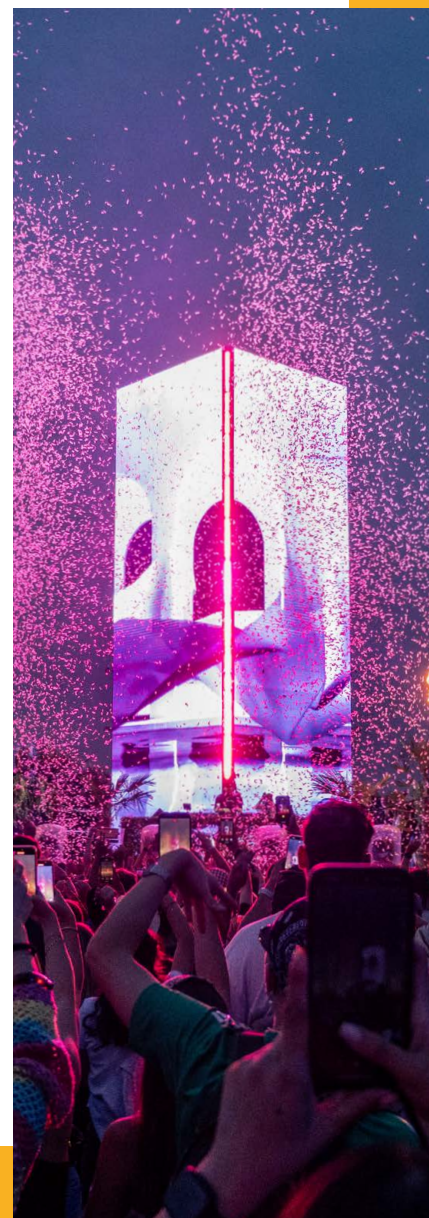
Une programmation culturelle dynamique et responsable



Tout au long de l'année, les Douaisiens peuvent se rendre dans les 10 salles du cinéma Majestic et au cinéma d'art et d'essai Paul Desmarets de l'Hippodrome.



Gayant-Expo, la plus grande salle d'exposition au nord de Paris (qui dispose de trois halls de 7 500 m², 5 400 m² et 3 000 m² et peut accueillir jusqu'à 13 000 spectateurs) accueille de nombreux concerts, spectacles, divers salons et congrès dont la foire exposition régionale de Douai et les Puces du Nord.



Depuis 2021, le parc Jacques Vernier accueille le *Festival Plein Air*, festival de musique électro, house et techno qui ravit les amateurs. Aux manettes, l'association *Productions du Jardin* garantit le succès de ce rendez-vous annuel en conviant des artistes reconnus sur la scène nationale et internationale.

Vous avez dit culture ?



Une cité au si riche passé et aux traditions si bien ancrées ne peut qu'être une ville de culture.



Le musée de la Chartreuse

Installé depuis 1958 dans l'ancien couvent des Chartreux, il est classé Musée de France et peut s'enorgueillir d'une des plus belles collections de la région Hauts-de-France, du XV^e siècle à nos jours. Depuis sa constitution à partir des saisies révolutionnaires, il s'est enrichi de dons (Bellegambe, Jean de Bologne...), d'achats (Véronèse, Greuze, Pissarro, Bonnard...), de dépôts de l'État (maître de la Manne, Corot). À souligner la présence en son cloître, de l'installation de Buren *La Cabane rouge aux miroirs*, œuvre d'art contemporaine acquise par la Ville en 2006.

Douai a en outre vu naître de nombreux artistes, tels Bellegambe, Bologne, Bra, Cross, Labisse... En 2024, le musée de la Chartreuse a renforcé son rayonnement culturel en accueillant l'exposition temporaire Monet-Duhem, l'impressionnisme à Douai. Cette exposition a proposé un dialogue inédit entre les œuvres de Claude Monet et celles d'Émile Duhem, peintre originaire de Douai, mettant en lumière les filiations, influences et singularités de leurs démarches impressionnistes. Elle a permis de valoriser à la fois une figure majeure de l'histoire de l'art et un artiste profondément ancré dans le territoire, tout en attirant un public nombreux et diversifié.



Le conservatoire à rayonnement régional Victor Gallois

S'il dispense un enseignement de grande qualité aux amateurs, le CRR prépare également ses étudiants à l'entrée dans les meilleurs établissements supérieurs français et étrangers. Avec ses départements d'art dramatique et de danse, c'est un fleuron de la culture douaisienne. Son auditorium Henri-Dutilleux, à l'acoustique remarquable, accueille les concerts de Musique à Douai, de l'Orchestre de Douai et du Douai Brass Band, qui a été élu champion de France en 2019.



Le conservatoire est **un des trois seuls à ce niveau de classement dans la région**, avec ceux de Lille et d'Amiens.



Les archives municipales

Il s'agit d'un des plus prestigieux services d'archives de la région par la richesse et l'importance de ses fonds, notamment par leur collection de 35 000 chirographes, dont 6 000 contrats de mariage du XIII^e au XVII^e siècle, que de nombreux chercheurs étrangers viennent régulièrement consulter dans sa très belle salle de lecture.

La bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore

Créée en 1767 pour accueillir la bibliothèque confisquée aux Jésuites, elle s'est ensuite notamment enrichie des saisies révolutionnaires. Ses 2 000 manuscrits, ses enluminures exceptionnelles, ses 300 incunables, dont la célèbre Bible dite de Douai, ainsi que l'abondante correspondance de la poétesse douaisienne Marceline Desbordes-Valmore en font un établissement hors du commun.

La lecture publique est également présente dans les quartiers, dotés de bibliothèques annexes : **la Péniche**, **la Micheline** et **la Berlino**, dont les noms évoquent l'histoire de la ville et de ses quartiers (la batellerie sur la Scarpe, les chemins de fer avec la cité des cheminots et le passé minier de la ville).



Cette offre a été complétée par l'ouverture de **Cœur de Bellain**, une bibliothèque de centre-ville implantée au cœur d'un axe commerçant. Pensée comme un lieu de proximité, convivial et accessible, elle vient renforcer la présence du livre et de la lecture dans l'espace public, tout en contribuant à la dynamisation du centre-ville et à la diversification des usages culturels proposés aux habitants et aux visiteurs.





Le théâtre à l'italienne

Édifié en 1785, il est typique des théâtres dits à l'italienne. Il accueille, dans un écrin entièrement rénové, de nombreux spectacles dont certaines pièces enregistrées pour la télévision. Restauré à l'identique en 2006-2007, il est régulièrement le cadre de tournage de films. En septembre dernier, il a levé le rideau sur sa 240^e saison théâtrale.



Tandem Douai-Arras

Issu du rapprochement de L'Hippodrome, scène nationale de Douai, et du Théâtre d'Arras, le Tandem constitue aujourd'hui un pôle culturel majeur à l'échelle régionale. Il soutient activement la création contemporaine et favorise le croisement des disciplines artistiques en proposant, tout au long de l'année, une programmation exigeante et accessible mêlant théâtre, danse, musique, cirque et formes hybrides. À travers ses spectacles, ses résidences d'artistes, ses actions culturelles et ses partenariats avec le territoire, le Tandem contribue pleinement au rayonnement culturel de Douai et à l'accès de tous à la culture.



Le planétarium "Orionis"

À proximité d'Arkéos, ce tout nouvel équipement à l'architecture originale en forme d'ellipse, a pour objectif de vulgariser notre système solaire, par le biais notamment d'un observatoire dont la gestion sera assurée par le club d'astronomie de la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC) de Douai. Cet équipement scientifique a été inauguré en mai 2023.



Musée-parc archéologique Arkéos

Le musée, dont les collections sont en grande partie constituées du résultat de fouilles préventives, retrace l'évolution du Douaisis et de l'Ostrevent depuis le Paléolithique. Dans le parc, auquel on accède par une passerelle enjambant la Scarpe, ont été reconstitués un portus, un ensemble carolingien avec église, cloître, jardin médiéval, une motte féodale et son donjon entouré d'un large fossé en eau.

“ Mieux comprendre le monde,
pour mieux se comprendre. ”

FIGRA

La vie culturelle douaisienne s'enrichit aussi d'événements contemporains majeurs, à l'image du **Festival international du grand reportage d'actualité** (FIGRA), accueilli à Douai depuis 2021. Ce rendez-vous de référence autour du documentaire et du reportage propose chaque année des projections, débats et rencontres avec journalistes et réalisateurs, autour de thématiques sociétales fortes.

En 2024 et 2025, plus de 70 films ont été présentés, accompagnés d'expositions, de masterclass et d'actions d'éducation aux médias, attirant plusieurs milliers de visiteurs. Fidèle à sa devise « mieux comprendre le monde pour mieux se comprendre », le FIGRA s'impose progressivement comme un événement culturel structurant, offrant au public des moments intenses de réflexion et d'émotion.



Le patrimoine bâti



Profondément attachée à son histoire, la Ville a à cœur de conserver le mieux possible les nombreux témoignages architecturaux et culturels de son riche passé.

L'hôtel de ville

En premier lieu, symbole de la cité, le beffroi, dont la construction a commencé au XIV^e siècle, a été classé en 2005 au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.



Le Salon blanc de l'hôtel de ville est une pièce emblématique construite en 1858 à partir des boiseries de l'ancien Grand Conclave du XVIII^e siècle. Séduisant par son style rocaille et son élégance immaculée, il a longtemps été salle de réception et de mariages, accueillant des générations de Douaisiens ainsi que de nombreuses personnalités, chefs d'État et figures publiques.

Fermé au public en raison d'importantes altérations, le Salon blanc a fait l'objet d'une restauration minutieuse de cinq années, menée dans le respect de son esprit d'origine. Les travaux, achevés en juin 2025, ont permis de restaurer le parquet, les boiseries, le plafond, les corniches et les lustres, ravivant l'éclat d'antan de ce lieu patrimonial majeur, désormais à nouveau ouvert aux cérémonies et événements publics.



L'hôtel de La Tramerie

Cet hôtel construit en 1649, témoigne du baroque flamand, avec l'encadrement à ressauts de ses fenêtres géminées, son soubassement en grès et sa toiture en ardoise. La façade classée de ce bâtiment a été restaurée ces dernières années.

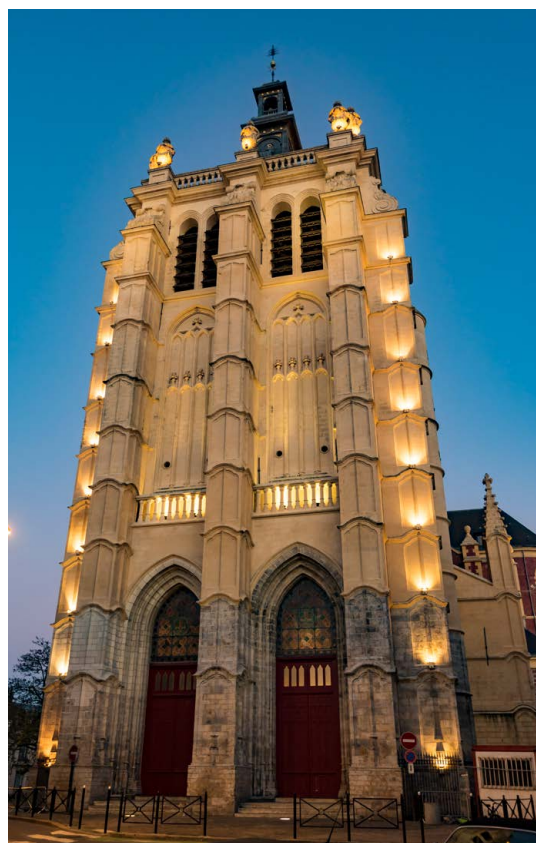


L'hôtel d'Aoust

Des travaux similaires ont d'ailleurs valu à deux reprises à la ville l'obtention des Rubans du Patrimoine. En 2000, a été récompensée la restauration de l'hôtel d'Aoust, hôtel particulier du XVIII^e siècle et aujourd'hui siège de la cour administrative d'appel. Il doit à sa façade, à sa cour d'honneur pavée et à son architecture rocaille d'avoir été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1947. En 2008 ce même prix fut décerné pour le théâtre municipal.

La collégiale Saint-Pierre

La collégiale a été construite au XVIII^e siècle et allie le style gothique flamand au classicisme des XVII^e et XVIII^e siècles. Cet écrin, monument historique, renferme de nombreuses œuvres d'art classées elles aussi. Depuis 2009, dans le cadre d'une opération globale de longue haleine, ont été restaurés les toitures, les façades et vitraux.



L'église Notre-Dame d'Espérance de Dorignies

L'église Notre-Dame d'Espérance de Dorignies a fait l'objet d'importants travaux de restauration, témoignant de l'attention constante portée par la ville à l'entretien et à la préservation de son patrimoine bâti. Après plusieurs années de fermeture liées à des désordres structurels et sanitaires, l'édifice a été consolidé et restauré avec soin. Sa réouverture à la fin de l'année 2025 a permis aux habitants de retrouver ce lieu emblématique.

La ville de Douai, aux 36 bâtiments et sites classés Monuments historiques ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, veut préserver l'ensemble de son patrimoine architectural : de la très classique place du Marché-aux-Poissons du XVIII^e siècle à la faculté de droit, original projet du XX^e siècle dû à Henri Gaudin, en passant par les bâtiments Art Nouveau et Art Déco, ou les maisons du centre dont les façades sont peu à peu réhabilitées grâce à une opération spécifique d'aide à la restauration (périmètre Croix de Douai).

Aménagement et requalification urbaine tournés vers demain

Pages 32 > 43





Un futur repensé

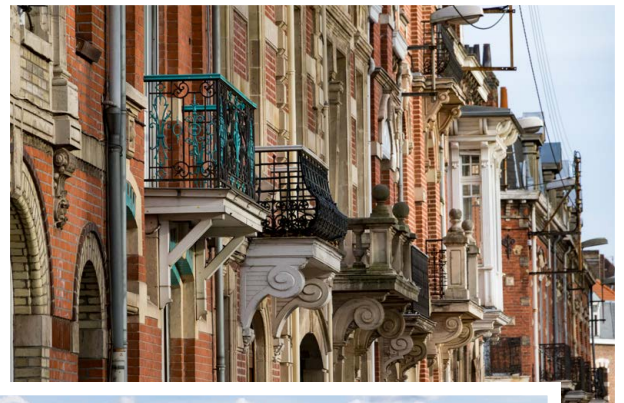
Nouveau Plan Local d'Urbanisme

Après huit années d'études et une large concertation avec les habitants, le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) de Douai a été adopté le 17 mars 2023. Il définit les orientations du développement communal en conciliant attractivité, qualité du cadre de vie et sobriété foncière.

Le PLU protège et valorise le patrimoine architectural, paysager et végétal grâce à des prescriptions spécifiques et des orientations d'aménagement adaptées. Il intègre pleinement les enjeux climatiques en encourageant la végétalisation, la préservation des îlots de fraîcheur, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et la gestion durable de l'eau. Cette stratégie volontariste permet à Douai de s'inscrire concrètement dans l'objectif national de zéro artificialisation nette, tout en accompagnant la requalification du centre-ville et les projets portés dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Zéro artificialisation nette

Le PLU de Douai privilégie un modèle de ville qui se renouvelle sans s'étendre, en limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels et en favorisant la reconversion des friches et la remise sur le marché des logements vacants. Environ 2 000 logements sont ainsi programmés d'ici 2030, principalement dans le tissu urbain existant.



Moins de voitures, réduction de la vitesse et requalifications des espaces publics

La politique de la municipalité en matière de mobilité urbaine vise à réduire la vitesse, limiter la place de la voiture et offrir des espaces publics plus sûrs et plus agréables pour tous les usagers.

La demande des habitants en matière de modération de la circulation et de meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes a conduit à une transformation progressive du réseau viaire.

Cette politique s'appuie sur un plan pluriannuel de travaux couvrant l'ensemble des **680 rues de la ville**, accompagné d'un budget annuel dédié à la mise en place de dispositifs de modération de la vitesse : plateaux surélevés, ralentisseurs, coussins lyonnais, radars pédagogiques, signalisation renforcée et feux tricolores intelligents. En centre-ville, la piétonisation engagée depuis 2014 s'est progressivement étendue, notamment aux rues de Bellain et de la Mairie, contribuant à renforcer l'attractivité commerciale et la convivialité des espaces publics.

Sur les 146 km que compte la voirie communale, plus de 100 km sont classés en zone 30 km/h ou en aire piétonne à 20 km/h, soit environ 70 % de la voirie communale et 64 % de l'ensemble du territoire urbain.



Dans le cadre du réaménagement de la ligne 2 du Bus à Haut Niveau de Service, plusieurs espaces structurants ont fait l'objet d'une requalification complète.

La rue de Paris, entre la rue Godin et la rue des Clarisses, a été réaménagée pour offrir un espace plus sûr et confortable à tous les usagers. Les trottoirs ont été élargis, la circulation réorganisée et des dispositifs comme un plateau en pavés et des passages piétons sécurisés ont été installés pour apaiser la vitesse.

La végétalisation occupe une place centrale dans le projet, avec la création de parterres intégrant des arbres de pluie et des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales, tout en maintenant les places de stationnement et de livraison.

La place l'Hérilier a été réaménagée pour devenir un espace plus sécurisé et apaisé. Les circulations ont été organisées en rond-point hollandais, avec une voie dédiée au BHNS et une piste cyclable séparée par des espaces végétalisés. Les trottoirs ont été améliorés et la végétalisation, associée à des dispositifs d'infiltration des eaux, renforce le confort et la résilience climatique du site.

Des démarches d'urbanisme transitoire



Le square du Couple Heureux, situé à un emplacement stratégique au cœur de la ville, souffrait d'un aménagement très minéral et peu lisible malgré un fort potentiel urbain.

La municipalité a engagé une démarche d'urbanisme transitoire pour tester de nouveaux usages avant un projet définitif. Les anciens aménagements ont été retirés, les circulations repensées, une partie des sols désimperméabilisée et une végétalisation provisoire installée, mettant davantage en valeur la statue du *Couple Heureux*.

Cette transformation a permis une réappropriation rapide du lieu par les habitants, les commerçants et les passants, faisant du square un espace plus accueillant et apaisé. Cette phase expérimentale servira de base à un futur aménagement pérenne adapté aux usages et aux attentes locales.



En 2025, après concertation avec les commerçants et les riverains, la Ville a expérimenté une nouvelle forme de végétalisation en installant **un jardin éphémère sur la Petite Place**, située entre la place Saint-Amé et l'hôtel de ville, jusqu'alors largement occupée par la voiture.

L'objectif était de démontrer qu'en réduisant temporairement l'espace de stationnement, il était possible de créer un lieu de détente, plus agréable, convivial et plus vert. Le conseil de quartier a souhaité son maintien avec une nouvelle végétalisation prévue au printemps 2026.

Cette initiative constitue une première étape permettant de tester de nouveaux usages et d'envisager à terme un réaménagement pérenne de la Petite Place.



Les bords de Scarpe



Les quais et les bords de la Scarpe à Douai font l'objet d'une transformation progressive visant à améliorer le cadre de vie et à développer les mobilités douces.

Autrefois dédiés à la circulation et à des usages techniques, ces espaces sont requalifiés pour devenir des lieux de promenade et de détente.

Le projet repose sur la continuité des cheminements piétons et cyclables, la sécurisation des traversées, la valorisation des vues sur la Scarpe, la végétalisation des berges, la désimperméabilisation des sols et une meilleure gestion des eaux pluviales.



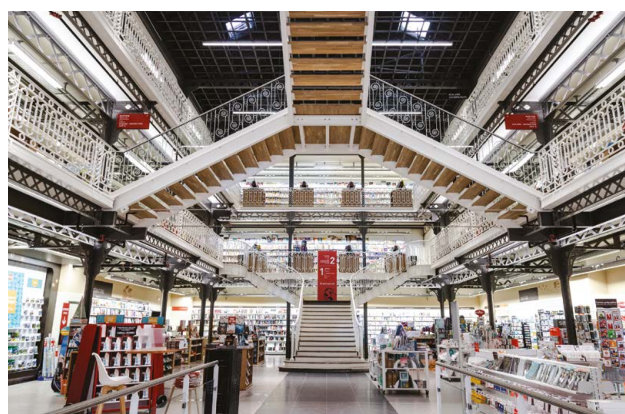
Inscrite dans la durée, cette démarche vise à constituer un long linéaire végétalisé et partagé le long de la rivière. Elle a débuté avec **la requalification des quais** Foch et Joffre, s'est poursuivie en 2025 avec le quai Saint-Maurand et continuera en 2026 avec le quai Bertin, affirmant la volonté de la ville de Douai de replacer la Scarpe au cœur du paysage urbain et des usages quotidiens.

Le square du Dauphin

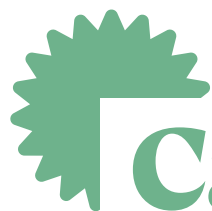


Le square du Dauphin est aussi emblématique de cette requalification urbaine : auparavant vaste parking sans âme en centre-ville, cet espace de 4 500 m² a été entièrement rénové en 2018-2019 pour devenir un espace de vie et de rencontre, avec aire de jeux, terrasses des restaurants et bars, le tout intégré dans un espace réaménagé où s'épanouissent arbres, jardins et grands bassins en eau permanente, sous l'œil bienveillant et rieur de Gayant et de ses enfants.

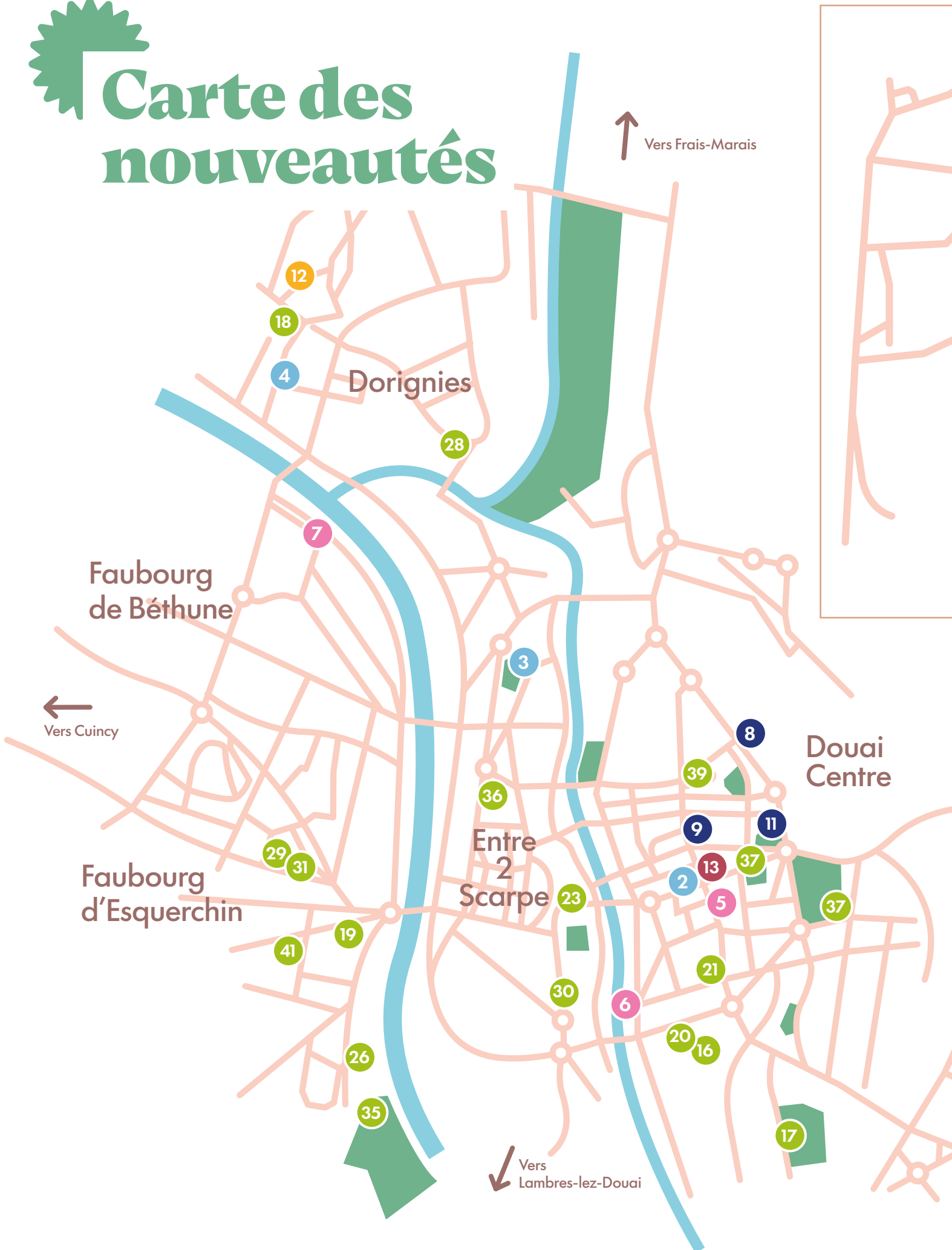
Le Furet du Nord



La redynamisation du centre-ville passe aussi par la réhabilitation d'anciens commerces. Le plus emblématique reste le Furet du Nord dont les nouveaux locaux rue de la Mairie ont retrouvé tout leur cachet originel avec leur structure en acier typique du XIX^e siècle. Cette réhabilitation a d'ailleurs été remarquée en France et a reçu le prix du plus beau Furet du Nord de France fin 2019.



Carte des nouveautés





Dans toute la ville

- 10 14 15
- 24 25 27
- 32 33 34 38
- 40 42



Bâtiments

1. Maison des liens (p. 43)
2. Requalification du Salon blanc (p. 30)
3. Salle de sport de la tour des Dames (p. 43)
4. Église Notre-Dame d'Espérance de Dorignies (p. 29)

Voirie

5. Voie B du BHNS, rue de Paris (p. 33)
6. Voie douce bord de Scarpe (p. 35)
7. Collecte des eaux pluviales aux ateliers municipaux (p. 41)

Aménagement

8. Passerelle et développement Euradouai (p. 40)
9. Vitrines décalées (p. 38)
10. Projet cœur de ville (p. 38)
11. Nouvel hôtel Mirabeau (p. 38)

Direction de l'éducation

12. Pôle alimentaire (p. 43)

Autres

13. Cœur de Bellain (p. 25)
14. Réorganisation et renforcement de la police municipale (p. 39)
15. Budget participatif (p. 14)

Jardins et cadre de vie

16. Plateau sportif de la résidence Gayant (p. 18)
17. Terrain synthétique au stade Demeny (p. 51)
18. Parc urbain de Dorignies (p. 52)
19. Plaine de jeux d'Esquerchin (p. 52)
20. Cour oasis école Mohen et replantation dans les écoles (p. 11)
21. Parvis du couple heureux (p. 34)
22. Plus de nature dans mon quartier, terrain de la Templierie (p. 66)
23. Jardin éphémère (p. 34)
24. Permis de végétaliser (p. 15)
25. Campagne de plantation des arbres (p. 57)
26. Replantation peupleraie (p. 57)
27. Arbres de pluie (p. 41)
28. Aire terrestre éducative, bois de Dorignies (p. 57)
29. Portes ouvertes (p. 47)
30. Grainothèque (bibliothèque, p. 63)
31. Ateliers grand public du samedi (p. 64)
32. Animations à destination des scolaires (p. 63)
33. Concours des jardins accueillants pour la biodiversité (p. 61)
34. Conseils de quartier : fitness Bertin, sécurisation d'accès, bancs... (p. 14)
35. Requalification du parc de l'Enfant Jésus (p. 56)
36. Rencontres CNVVF (au cinéma Majestic p. 60)
37. Sanitaires centre-ville (p. 38)
38. Réorganisation de la propreté urbaine (p. 47)
World Cleanup Day (p. 62)
39. Test des PAV et renouvellement du marché (p. 47)
40. Stérilisation des chats, SAFE, collecte de croquettes (p. 66)
41. Compostage partagé (p. 65)
42. Prise en charge des nids de frelons à pattes jaunes (p. 57)



La Ville déploie progressivement des sanitaires publics automatiques, gratuits et accessibles à tous pour améliorer le confort dans l'espace public.

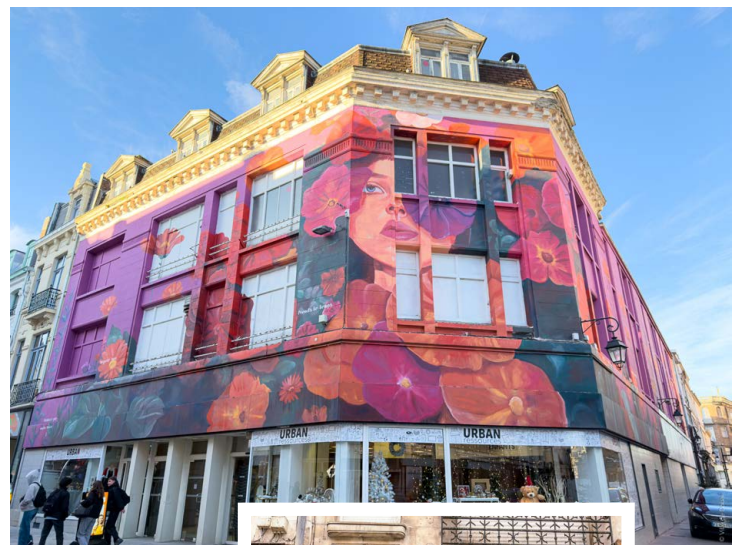
D'abord installés dans les parcs - au Parc Bertin en 2021 puis au Parc Fenain en 2022 - ces équipements ont ensuite été implantés en centre-ville, place Robert-Schuman en 2024 puis place Place Carnot en 2025. Chaque installation fait l'objet d'une attention particulière afin de s'intégrer harmonieusement à son environnement et de contribuer à la qualité du cadre de vie.

Action Cœur de ville à Douai

La municipalité a créé en mai 2021 la direction Aménagement pour piloter le renouvellement urbain, organisée autour des pôles commerce, habitat, urbanisme et grands projets, en partenariat avec plusieurs institutions (SCoT du Douaisis, EPF, ANCT, CAUE du Nord...). L'objectif est de renforcer l'attractivité du centre-ville, de valoriser le patrimoine et de lutter contre la vacance des logements et commerces, notamment par le rachat et la restructuration d'îlots urbains comme l'îlot de la Madeleine.



La Ville de Douai mène des actions innovantes pour dynamiser et embellir le centre-ville. En 2024, des **vitrines originales** ont investi des locaux vacants pour attirer l'attention et encourager de nouvelles activités commerciales. En 2025, une **fresque monumentale** a été réalisée rue de Bellain, valorisant le parcours urbain. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale incluant la rénovation des devantures, le soutien aux nouveaux commerces et le développement des terrasses, visant un centre-ville plus vivant et attractif.



La valorisation du patrimoine et l'amélioration de l'accueil du public se traduisent également par plusieurs opérations structurantes en cœur de ville. Depuis 2023, l'Hôtel Mirabeau (ancien hospice du XVIII^e siècle longtemps inoccupé), fait l'objet d'un vaste chantier de restauration et de reconversion, visant à préserver ses qualités architecturales tout en lui redonnant une vocation contemporaine ouverte au public. En parallèle, Douais Agglo a inauguré en 2024 son nouvel accueil de proximité et l'office de tourisme en plein centre-ville, au pied du beffroi. Ce nouvel équipement regroupe informations administratives, services aux habitants et promotion touristique.

NOUVEAUTÉ!

Plus de tranquillité

Depuis 2023, la Ville de Douai a renforcé sa police municipale en réorganisant ses effectifs et ses horaires pour accroître la présence et la réactivité sur le terrain, avec un service disponible 7 jours sur 7.

Soutenue par le Centre de Supervision Urbaine et un dispositif de médiation sociale actif, cette approche globale associe prévention, présence humaine et outils technologiques pour améliorer la tranquillité publique.



Plus de vélos et de transports en commun

Douai mène une politique active en faveur des mobilités douces et du partage de l'espace public. La Ville développe un réseau cyclable structuré, avec stationnements sécurisés, voiries vertes et carrefours giratoires « à la hollandaise » pour renforcer la sécurité.

Depuis 2023, la passerelle Jean-Claude Darnal, dédiée aux piétons et cyclistes, relie le quartier de Dornignies au centre-ville et au parc Jacques Vernier et de nombreuses pistes cyclables assurent des continuités sécurisées le long des grands boulevards périphériques.

En matière de transports en commun, le réseau de BHNS du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) dessert efficacement l'agglomération et les principaux pôles du territoire : la gare SNCF, l'hôpital, les établissements d'enseignement, les équipements culturels, les zones d'activités et les quartiers d'habitat, avec la ligne A prolongée dès 2015 et la ligne B mise en service en décembre 2025, intégrant réaménagements urbains, sécurité piétons et cyclistes, végétalisation et confort des arrêts. Depuis janvier 2022, l'ensemble du réseau Évéole est gratuit pour tous, desservant 220 000 habitants sur 55 communes.



La Maison du vélo et de la mobilité

La Maison du vélo et de la mobilité, créée en partenariat avec le SMTD, la Région Hauts-de-France et l'association Droit d'Vélo, se situe entre la gare ferroviaire et la gare routière de Douai, proche du centre-ville, et favorise l'intermodalité et les mobilités douces.



32

km de bandes cyclables

21

km de pistes cyclables

8,5

km d'allées ouvertes aux cyclistes dans les parcs

106

vélos dans 1 garage sécurisé à la gare (maison du vélo)

600

arceaux de stationnement

14

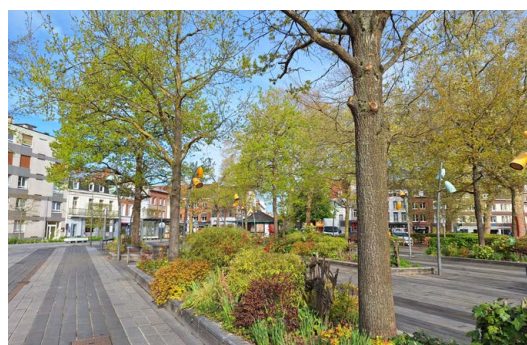
box de stationnement (28 places)

La voirie passe au vert



Depuis plusieurs années, la ville de Douai s'est engagée dans la requalification de ses boulevards périphériques, avec pour objectif de renforcer durablement le cadre de vie grâce à la végétalisation et à l'amélioration paysagère.

Cette démarche s'accompagne notamment de la dissimulation progressive des réseaux aériens afin de libérer les perspectives, tandis que les terre-pleins centraux accueillent des bosquets d'arbres aux silhouettes variées (*Nyssa sylvatica*, *Liquidambar styraciflua*, *Quercus rubra*, *Parrotia persica*, *Acer...*), complétés par une strate arbustive, des vivaces et des bulbes qui enrichissent la biodiversité et la qualité visuelle des espaces.

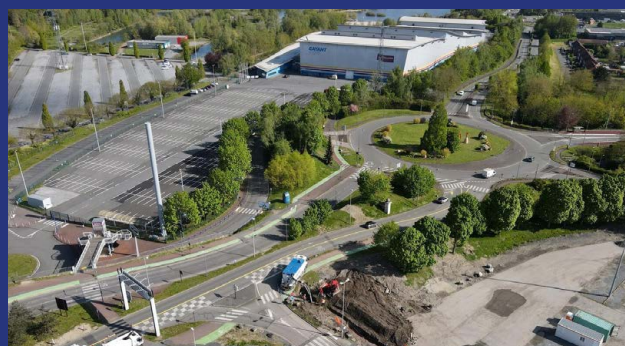


NOUVEAUTÉ!

EuraDouai

EuraDouai est un projet structurant porté par Douaisis Agglo, visant à créer un nouveau quartier d'affaires à l'est de Douai sur près de 44 hectares. Pensé comme un lieu de travail et de vie, il s'organise autour d'une vaste promenade paysagère, intégrant bureaux, services, logements, hôtellerie et équipements culturels, avec l'ambition de renforcer l'attractivité économique du territoire.

Le site est directement connecté au centre-ville et à la gare grâce à une passerelle piétonne de 300 mètres, véritable trait d'union au-dessus des voies ferrées inaugurée en juin 2025. Un parking silo de 600 places, équipé de dispositifs favorisant les mobilités durables, accompagne cette requalification du pôle gare.



EuraDouai accorde une place centrale à la nature et aux mobilités douces, avec plus de 2 km de cheminements paysagers, pistes cyclables et espaces publics de qualité. Sa situation stratégique, à proximité immédiate de la gare TGV et TER, en fait un levier majeur de développement économique et urbain pour Douai et l'ensemble du Douaisis.

La gestion des eaux pluviales



La gestion des eaux pluviales a été entièrement repensée : les bandes plantées favorisent l'infiltration naturelle, complétées par des chaussées réservoirs, tranchées drainantes, noues paysagères et puits d'infiltration, des dispositifs qui concernent aujourd'hui plus d'un tiers de la voirie communale et contribuent à limiter les risques d'inondation tout en participant à la recharge des nappes.



Depuis 2024, la ville déploie des « **arbres de pluie** », afin de capter et d'infiltrer directement les eaux de ruissellement, tout en contribuant au rafraîchissement urbain et à la reconquête de la biodiversité.

“

En 2026, avec les dernières déconnexions d'eau pluviale réalisées au réseau public d'assainissement, ce sont 35 % des voiries communales qui sont gérées par techniques alternatives.

”



En 2024, la Ville a mis en place un important dispositif de récupération des eaux pluviales avec **l'installation de 4 cuves d'une capacité totale de 300 m³** aux ateliers municipaux, alimentée par les toitures du site. L'eau ainsi stockée est utilisée pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage.

Sobriété et trame sombre



La trame sombre a été initiée en 2018 suite à un diagnostic réalisé par un bureau d'études spécialisé en écologie en prenant les espèces de chauve-souris comme indicateur.

Des prescriptions expérimentales ont ainsi pu être mises en œuvre (changement de la température de couleur des luminaires LED en fonction de la saison et de l'activité, adaptation des besoins photométriques à l'usage, ...).

En complément, les travaux qui comportaient le remplacement de 600 points lumineux et de 25 armoires de commande ont permis une économie d'énergie de 77 %.

L'étude d'impact, ou diagnostic post-travaux, réalisé par ce même bureau d'études, dans les conditions analogues à celles initiales, a permis des continuités écologiques nocturnes et l'apparition de 2 espèces supplémentaires de chauve-souris.

Si la ville de Douai s'efforce de favoriser des déplacements moins polluants, elle agit également afin de mieux maîtriser ses consommations énergétiques et réduire les nuisances lumineuses.

La commune a engagé depuis plusieurs années un déploiement des luminaires à Led, pour un éclairage plus efficace, adaptable aux besoins réels et économe en énergie, avec une gradation nocturne qui réduit les nuisances lumineuses tout en assurant la sécurité.

Sur les quais de Scarpe et les nouvelles installations, l'intensité lumineuse diminue progressivement la nuit, permettant jusqu'à 85 % d'économie d'énergie, tout en respectant la biodiversité et en créant une « trame sombre » complémentaire aux trames verte et bleue.



©observatoire-mammiferes.fr / Nyctalus noctula

“ Ces travaux ont pu être subventionnés par le FEDER via la région Hauts-de-France à hauteur de 70 %.



Des constructions plus sobres

Douai mène une politique ambitieuse de performance énergétique dans ses bâtiments, alliant rénovations classiques et projets innovants. Des équipements comme la piscine des Glacis, où un système de récupération de chaleur des eaux usées (« Degrés Bleus ») couvre 62 % de ses besoins énergétiques avec une consommation de gaz divisée par trois, et le centre social du faubourg d'Esquerchin, bâtiment à haute performance énergétique équipé de panneaux photovoltaïques, inaugurent cette démarche visant à réduire fortement les consommations et favoriser l'autoconsommation.

La salle de sport de la tour des dames

Rénovée en 2022, la salle de la Tour des Dames a été entièrement modernisée pour améliorer son accessibilité, son confort et sa performance énergétique.

Dotée d'une toiture équipée de 440 m² de panneaux photovoltaïques avec une partie végétalisée et d'installations techniques neuves, elle permet des économies d'énergie substantielles tout en offrant de meilleures conditions d'accueil aux usagers.



La maison des liens de Frais-Marais

Inaugurée en 2024, la Maison des liens est un équipement dont la conception a reposé sur une concertation avec les habitants et les acteurs du quartier, afin de répondre au plus près de leurs attentes et usages.

Sa réalisation s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse, faisant appel à la lumière naturelle, à des panneaux photovoltaïques et à des matériaux biosourcés ou de réemploi. Pensée comme un lieu ouvert et partagé, elle constitue aujourd'hui un espace de vie, d'échanges et d'initiatives, pleinement approprié par les habitants et contribuant activement au renforcement du lien social.



Le futur pôle alimentaire

La Ville lance la construction d'un pôle alimentaire dans le quartier de Dorignies, pour remplacer l'ancienne cuisine centrale devenue obsolète et inadaptée aux ambitions municipales en matière de qualité alimentaire, de transition écologique et de pédagogie.

Cet équipement, dont la première pierre a été posé en décembre 2025, produira jusqu'à 12 000 repas par jour, en privilégiant le fait-maison, les produits locaux et biologiques, tout en maîtrisant les coûts pour les familles.

Prévu pour 2027, le pôle alimentaire, vise l'excellence environnementale et intègre des parcours pédagogiques et des espaces d'animations sur l'alimentation durable. Conçu avec les habitants, il sera un outil structurant pour les politiques éducative, sociale et environnementale de la Ville.

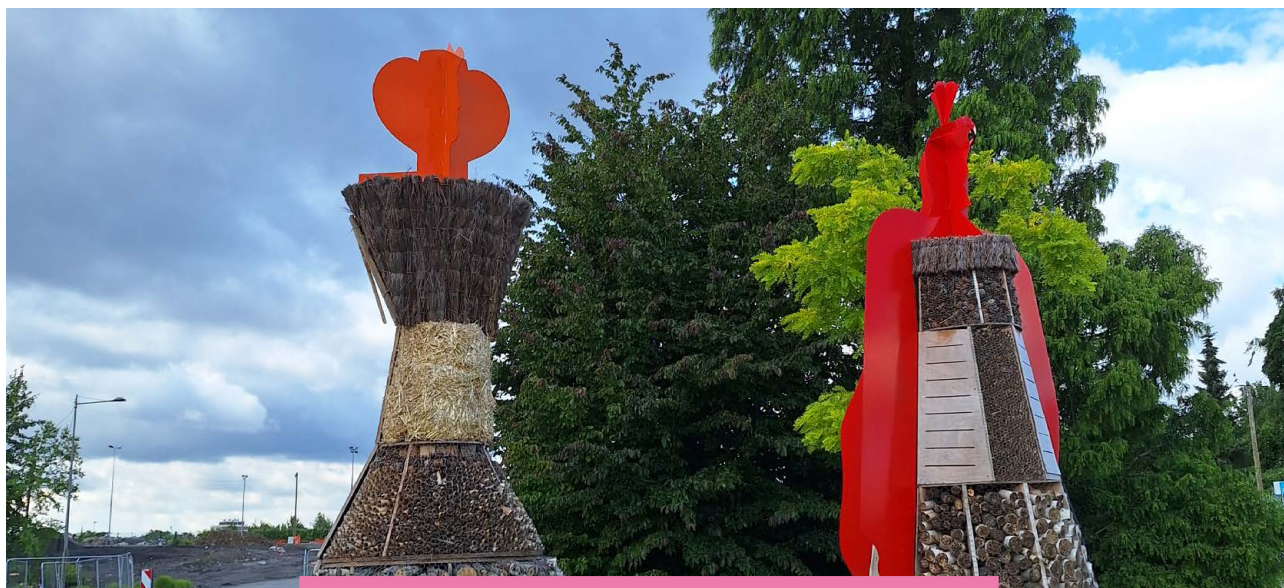




Un patrimoine remarquable et une gestion adaptée

Pages 46>57

Une équipe de spécialistes dédiée au cadre de vie



Un engagement fort...

Dès 2014, l'ancienne direction des espaces verts est devenue la direction des Jardins et du Cadre de vie. Derrière ce changement de nom, s'affirme la volonté politique de passer de l'entretien d'espaces verts et fleuris à une approche intégrée de valorisation et de gestion du cadre de vie.

Cette approche vise à offrir à chaque citoyen un cadre de vie de qualité selon 3 grandes typologies : qualité esthétique, environnementale et d'usages.

Ainsi nos agents contribuent activement à l'embellissement de la ville par la mise en œuvre d'un fleurissement qualitatif et pérenne, par l'entretien et l'aménagement de nouveaux espaces paysagers et par le nettoyage de l'espace public.

La direction jardins et cadre de vie est garante du développement de la nature en ville en y installant de nombreux supports de biodiversité que sont les arbres, les massifs plantés ... et en assurant la gestion de grands espaces naturels aux portes et au sein de la ville.

La direction est également chargée de l'aménagement et la gestion de nombreux équipements ludiques et sportifs. Au-delà de ses missions de terrain, la direction des jardins et du cadre de vie propose une offre pédagogique à destination des écoles et du grand public.

et des moyens conséquents

La direction des Jardins et du Cadre de vie regroupe plus de 100 agents aux métiers variés : jardiniers, agents de propreté, techniciens en aménagement paysager, gestionnaire du patrimoine arboré, paysagistes concepteurs, animateurs nature, gestionnaires de terrains sportifs, apicultrice et personnels administratifs et financiers. Elle accueille également des stagiaires, apprentis et personnes en travail d'intérêt général.

La direction dispose d'un **budget de fonctionnement de 1 500 000 €** (hors personnel), et de **1 200 000 € d'investissement** pour l'année 2025.

Depuis 2008, la ville applique une gestion différenciée de ses espaces, fondée sur un diagnostic technique, paysager et écologique. Cette méthode permet d'adapter les moyens d'entretien et de valorisation à chaque site, avec une concertation des agents et des citoyens et des actions de communication. Régulièrement actualisée selon les retours de terrain, l'évolution des usages et des réglementations, cette démarche vise à garantir une gestion respectueuse de l'environnement pour tous les types d'espaces.



Les portes ouvertes des jardins et du cadre de vie

La direction des Jardins et du Cadre de vie a organisé en 2025 les premières portes ouvertes des serres municipales. Plus de 300 visiteurs ont pu découvrir le quotidien des agents (production végétale, entretien des espaces verts, fleurissement, gestion des arbres, des parcs, des aires de jeux et de la propreté urbaine) et mieux comprendre leurs métiers et les choix écologiques opérés par la Ville (végétalisation, biodiversité, réduction des intrants, désherbage alternatif).

Cette ouverture a également mis en lumière le bien-être au travail des agents, leur liberté d'expérimentation et leur engagement en faveur d'une ville plus verte. Fort de cet engouement, la Ville a décidé de pérenniser l'initiative tous les deux ans, comme un temps de rencontre et de pédagogie entre les Douaisiens et les services qui façonnent leur cadre de vie au quotidien.

La lutte contre les incivilités : un enjeu pour la propreté urbaine

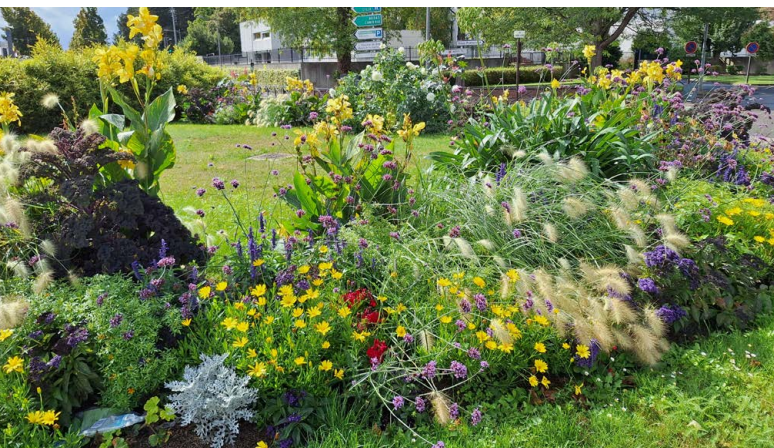


La municipalité a engagé une **réorganisation de son service propreté** depuis 2023. Les équipes sont affectées à des secteurs, avec des prises de poste directement sur site. La refonte des cycles horaires permet d'assurer une présence continue 7 jours sur 7, de 6 h à 17h15, renforçant la visibilité et l'efficacité du service et une réduction des délais de traitement des signalements.

La Ville renforce la coordination et la prévention grâce à une brigade de la propreté travaillant avec les acteurs locaux, combinant médiation, sensibilisation et sanctions. **La lutte contre les dépôts sauvages** s'appuie sur une stratégie structurée (repérage des zones sensibles, points d'apport volontaire, vidéoprotection, campagne de communication), permettant des améliorations visibles. Des actions de sensibilisation et de nettoyage citoyen complètent ce dispositif, désormais renforcé par la facturation des frais aux contrevenants. Enfin, une concertation avec les habitants est engagée pour améliorer le futur service de collecte prévu en 2026.



Le patrimoine horticole



Fleurir la ville

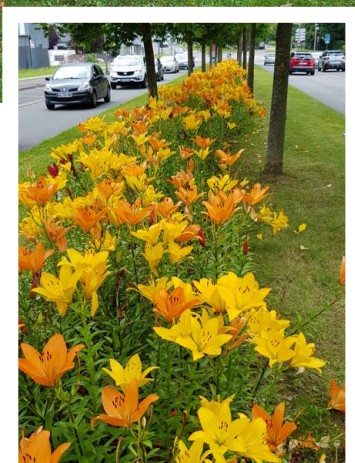
Un plan de fleurissement, cohérent avec la vision globale du PLU, est déployé dans tous les quartiers. Il vise à assurer un fleurissement toute l'année grâce à des plantations durables (vivaces, graminées, bisannuelles, rosiers, arbustes...).

Ce fleurissement se veut à la fois pérenne et diversifié (massifs, jardinières, suspensions, mosaïculture, bulbes pérennes) et repose sur un renouvellement constant des espèces, avec plus de 300 nouvelles variétés introduites en dix ans.

Depuis 2014, une équipe spécialisée est chargée du fleurissement, de la gestion des plantations décoratives et de leur entretien. Cette organisation a permis de développer l'usage des vivaces, de renforcer la collaboration avec les agents des serres municipales et d'assurer une présence active des agents sur le terrain tout au long de l'année.

Le fleurissement a été modernisé pour devenir plus naturel et respectueux de l'environnement. Il cherche à surprendre le public à moindre coût, notamment grâce à des décors réalisés à partir de matériaux de récupération. La mosaïculture est maintenue sur un site spécifique afin de préserver ce savoir-faire et de mettre en valeur des thèmes liés à des événements (biodiversité, Géants de Douai, célébrations nationales).





Un bilan du fleurissement très positif

Les surfaces sont passées de 1 360 m² en 1990 à 3 395 m² en 2020, auxquels s'ajoutent 9 700 m² de rosiers.



En 2025, la végétalisation de l'espace public a été renforcée avec la plantation de **près de 40 000 bulbes à l'automne** (tulipes, narcisses et autres espèces printanières), afin d'embellir durablement la ville, favoriser des floraisons précoces et la biodiversité et améliorer son attractivité paysagère.

Une gestion plus optimisée, privilégiant les vivaces et les plantes à fort développement, a permis de réduire la production annuelle de 410 000 à 50 000 plants en 25 ans. La production actuelle comprend environ 20 000 annuelles, 9 000 bisannuelles, 15 000 bulbes et 5 000 vivaces.

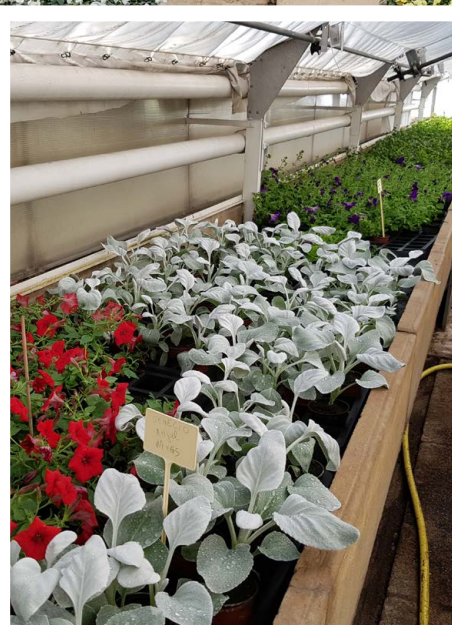
Les serres municipales

Les plantes destinées au fleurissement de la Ville sont produites sur 3 300 m² de surfaces couvertes, couvrant l'ensemble des besoins annuels.

Six agents disposent d'équipements spécialisés (rempoteuse, motteuse, chargeur, transpalette électrique) et suivent régulièrement des formations (conduite de ruchers, pédagogie, taille des arbres en nuage, protection biologique intégrée, gestion des milieux naturels, utilisation et multiplication des vivaces avec le conservatoire de Chaumont).

La plupart des végétaux sont issus de semis et de bouturage, le reste provenant de micro-plants ou boutures. La diversité des abris horticoles et des surfaces extérieures permet d'accompagner les plantes de leur culture initiale jusqu'à leur acclimatation avant plantation.

La préparation et le contrôle de la sortie des plantes se font selon les « feuilles de plantations » établies par le responsable du fleurissement, garantissant une implantation adaptée dans les massifs.



Le patrimoine funéraire

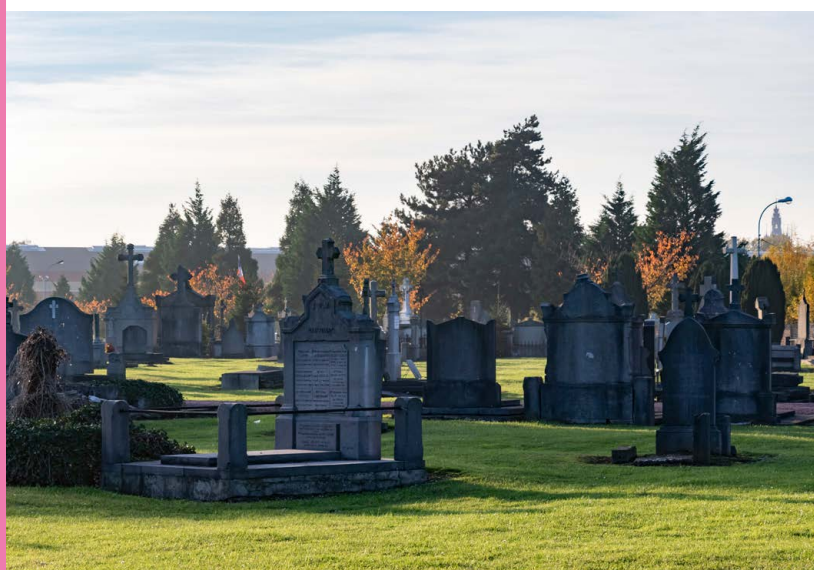
Les cimetières

Quatre agents sont chargés de l'entretien et de la gestion technique des cimetières de la ville :

- le cimetière principal créé en 1817, d'une superficie de 98 856 m², accueille de nombreuses sépultures anciennes d'architectures différentes, ainsi qu'un jardin du souvenir et un cimetière militaire (Commonwealth) ;

- le cimetière de Dorignies (1880) avec 24 000 m²,
- celui de Frais-Marais (1893) avec 8 926 m²,
- et celui des Trois-faubourgs (1960) avec 27 000 m².

Chaque cimetière est équipé d'un columbarium et 110 cavurnes ont été installées depuis 2023.



Zéro-phyto jusqu' dans les cimetières !

Douai a supprimé l'usage de pesticides pour l'entretien de ses espaces verts, étendant cette démarche zéro-phyto aux cimetières depuis 2016.

Les allées des cimetières sont enherbées avec des graminées peu exigeantes, nécessitant un entretien limité et enrichies en mycorhizes pour faciliter l'implantation sur les sols caillouteux. Aujourd'hui, 8 000 m² de surfaces sont enherbées sur l'ensemble des cimetières.

Des mélanges fleuris ont été semés entre les tombes et de nombreuses vivaces, bulbes pérennes et arbres ont été plantés pour enrichir le paysage.

La communication auprès des habitants a été essentielle pour sensibiliser aux techniques alternatives aux pesticides. Depuis la mise en place du zéro-phyto, les cimetières sont devenus beaucoup plus accueillants, résultat obtenu grâce à un travail soutenu et à la patience des citoyens.

Le patrimoine sportif et ludique

Les stades Demenÿ, de la Templerie, de Gravelines et le parc Charles Fenain disposent d'un équipement complet et de qualité :

8	2	2	2	1 pratique de golf avec 500 m² de green
terrains de football en herbe	terrains de football synthétiques	terrains de rugby en herbe	terrains de hockey synthétiques (un sablé et un mouillé)	
1 piste d'athlétisme synthétique de	1	1		des terrains de basket, volley et tennis pour le public et les scolaires
6 couloirs (et 8 en ligne droite)	aire de lancer en schiste	double sautoir à la perche et 1 sautoir en hauteur		

Les terrains de sport



La ville investit pour offrir des équipements sportifs de qualité. En novembre 2024, **le nouveau terrain synthétique du stade Demenÿ** a remplacé un ancien terrain souvent inutilisable en hiver. Conçu initialement pour le football, il est désormais polyvalent, pouvant accueillir également le rugby, afin de répondre à davantage d'usages.

Le projet intègre une démarche environnementale forte : l'ancienne moquette a été entièrement recyclée, le nouveau gazon utilise un remplissage en liège au lieu de granulats plastiques pour limiter la dispersion de microplastiques, et les fibres proviennent majoritairement de plastiques recyclés. Le terrain dispose aussi d'un système de drainage performant avec récupération des eaux pluviales.

Destiné à un usage intensif, ce terrain améliore durablement les conditions de pratique sportive, réduit l'impact environnemental et contribue à la modernisation du stade Demenÿ.

“

La Ville de Douai a développé un patrimoine ludique durable et de qualité, basé sur une stratégie cohérente d'aménagement. Plutôt que de multiplier de petits modules isolés, elle privilégie de grandes plaines de jeux conçues comme des lieux de vie. Deux agents municipaux assurent un suivi régulier pour garantir sécurité, entretien et pérennité de ces équipements.

”

NOUVEAUTÉ !

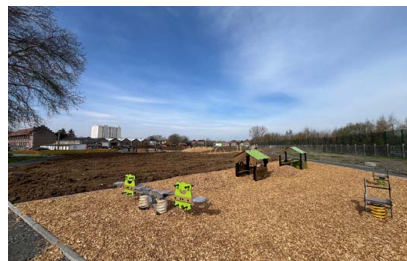
Les équipements ludiques

Issue d'une concertation avec les habitants et les associations, **la plaine de jeux du faubourg d'Esquerchin**, inaugurée en 2023, propose un espace vaste et accessible à tous les âges, favorisant jeu, activité physique et convivialité, tout en s'intégrant dans le quartier et en devenant un lieu repère pour les familles.



NOUVEAUTÉ !

Située dans un espace naturel préservé, **la nouvelle plaine de jeux de Dorignies**, prévue pour le printemps 2026, protège une flore patrimoniale et intègre des parcours ludiques et d'aventure autour d'une grande tyrolienne double. Les cheminements ont été repensés pour relier le quartier et reconnecter les usages. La concertation avec les habitants a guidé le projet afin de répondre aux besoins locaux tout en valorisant durablement le cadre de vie.



Le patrimoine arboré



Les arbres

Douai possède un patrimoine de plus de 30 000 arbres, caractérisé par sa grande diversité botanique (plus de 77 genres), par ses situations variées (arbres isolés, alignements, parcs, boisements) et par la coexistence d'arbres centenaires et de jeunes plantations destinées à structurer le paysage urbain futur.

La municipalité mène une politique active de préservation, de renouvellement et de développement de ce patrimoine. Depuis 2021, plus de 120 000 € sont consacrés chaque année à la plantation de plusieurs centaines d'arbres, dans le but de renforcer les îlots de fraîcheur, lutter contre le changement climatique, améliorer le cadre de vie et favoriser la biodiversité. Les essences choisies, principalement locales ou adaptées aux évolutions climatiques, font l'objet d'un suivi attentif pour garantir leur implantation et ajuster progressivement la palette végétale de la ville.

La gestion des arbres



La gestion des arbres de Douai est assurée à temps plein par un gestionnaire du patrimoine arboré. Un plan de gestion dédié permet un entretien raisonné visant à favoriser le développement optimal des arbres en milieu urbain, incluant tailles de formation, d'éclaircie, de gabarit et enlèvement des bois morts.

Chaque année, environ 600 arbres font l'objet de contrôles réguliers avec diagnostics approfondis, et

des investigations complémentaires (analyses mécaniques, tomographies, scanners racinaires) sont réalisées si nécessaire. Depuis 2022, un programme d'inventaire permet de

recenser chaque arbre avec une fiche détaillée géoréférencée, capitalisant les connaissances et documentant toutes les interventions, afin de préserver le patrimoine et assurer la sécurité des usagers.

En 2018, la ville a adopté une charte de l'arbre, guide des bonnes pratiques pour les professionnels travaillant sur le domaine public. Elle rappelle les actions menées par la municipalité, prodigue des conseils d'entretien pour les acteurs privés et insiste sur le fait que l'arbre est un patrimoine vivant à protéger. Toute atteinte injustifiée peut être sanctionnée, la charte précisant également la valeur financière d'un arbre.

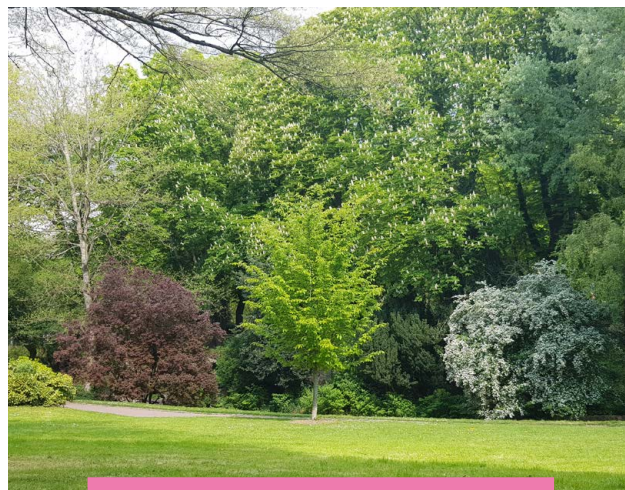
Le patrimoine paysager

Le parc de la Tour des Dames

D'une superficie de 3 hectares, ce parc s'étend autour d'une tour ronde en grès datant du XV^e siècle, vestige des anciennes fortifications. Avec son plan d'eau de 4 300 m² il constitue un lieu propice à la promenade au cœur de Douai.

Le parc Charles Bertin

Le Parc Charles Bertin est né de la volonté municipale de ménager des espaces verts sur les terrains libérés par le démantèlement des fortifications à la fin du XIX^e siècle. Le choix se porte alors sur la partie vallonnée et couverte d'arbres, près de la porte de Valenciennes, où les Douaisiens aiment se promener, notamment les fins de semaine. Conçu selon les plans du paysagiste Victor Bérat, le parc de 6 hectares compte, à son ouverture en 1899, environ 14 000 arbustes et 1 200 arbres. Ponts, grotte, belvédère, plan d'eau, abris en rondins et chaume, chalet de nécessité, perche pour tir à l'arc, serres, grand kiosque à musique, logement pour le gardien-jardinier, bancs le long des allées de promenade sont aménagés. Le mobilier y est réalisé en rocaillerie fer-ciment, typique de cette époque marquée aussi par l'essor de l'horticulture et par l'exotisme.



Un grand projet de réhabilitation de ce parc, destiné autant à lui redonner son authenticité qu'à renforcer son caractère écologique, a été mené ces dernières années. Commencés en 2017, les travaux, estimés à 2 millions d'euros, ont abouti la même année à l'inauguration d'une nouvelle aire de jeux de 1 200 m² et d'un parcours ludique. Ils se sont achevés par la pose d'une nouvelle clôture et d'aménagement divers dont l'installation de sanitaires publics en accès gratuit.



Le parc Charles Fenain

À la sortie de Douai, le Parc Charles Fenain s'étend sur 15 hectares, dont un plan d'eau de 9 000 m². Ancienne propriété des Bénédictins anglais, comptant 3 700 arbres et 13 000 arbustes, il met aujourd'hui à la disposition des petits et des grands des aires de jeux et des terrains de sport. Outil pédagogique, il fut aussi en 2008 le point de départ de la politique de gestion différenciée des 263 hectares d'espaces verts municipaux. En 2020, de gros travaux ont permis de mettre en sécurité et de valoriser la piscine des Bénédictins anglais.



Le jardin des plantes

Le jardin des plantes de 13 000 m² est créé le 30 germinal an VII (19 avril 1793) par la toute nouvelle société d'horticulture sur des terrains de l'ancien couvent des Capucins. De nombreux végétaux de régions lointaines y sont alors introduits, faisant de ce lieu l'un des quatre plus grands jardins de France de l'époque. La ville en reprend l'entretien en 1904 et ce qui était la seule promenade publique dans le premier quart du XIX^e siècle devient un jardin dont la diversité des espèces attire les étudiants en pharmacie avec notamment une centaine de variétés de vivaces et de rosiers. Depuis, des aménagements à but pédagogique y ont été apportés : une roseraie de variétés anciennes, une haie fruitière aux formes variées, un chêne-liège d'environ 65 ans ainsi qu'un jardin des cinq sens et une présentation de vivaces et de graminées avec cheminement en gazon.



Le parc Jacques Vernier

Délimité par la route de Tournai, la rue du Fort-de-Scarpe, la voie ferrée Paris-Lille et la Scarpe, le parc Jacques Vernier offre un parfait exemple de reconversion d'une friche industrielle : ancien port charbonnier des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, le site est remis en état en 1995. Quatre ans plus tard, il est agrémenté d'un parc paysager de 21 hectares comprenant un plan d'eau de 5 hectares, une zone naturelle et un marais.

Le parc de loisirs ouvre en 2013 et accueille chaque année environ 110 000 visiteurs, à qui sont proposés divers parcours de promenade et activités sportives telles que l'accrobranche, le disc golf, des rosalies et du pédalo. Un club d'aviron y a également établi ses quartiers.



Le jardin de la Fonderie

Longtemps voué à l'abandon, le jardin de la Fonderie a fait partie d'une opération de reconquête du site dans les années 2000. Le jardin public, en amphithéâtre, utilise notamment des éléments de maçonneries anciennes des murs de l'ancienne fonderie de canons de Louis XIV. Il accueille des concerts de plein air et des animations diverses.



Les jardins monastiques du musée

Les jardins monastiques du musée de la Chartreuse sont une création contemporaine – en collaboration avec le lycée agricole et horticole Douai Bio-Tech' – respectant l'esprit des Chartreux qui vécurent dans cet ancien couvent entre 1662 et 1791 :

le jardin des simples procure les plantes nécessaires à la composition de remèdes médicaux ;

le jardinet du chartreux présente les fruits et légumes cultivés par les moines pour leur alimentation en pleine époque de développement horticole ;

le jardin d'agrément du prieur évoque la beauté céleste et quelques pièces lapidaires du musée y sont mises en valeur ;

enfin, **le cloître de verdure**, le dernier réalisé, rappelle le jardin d'Éden et invite à la déambulation ainsi qu'à la méditation.

Ils ont accueilli une houblonnière en 2019 à l'occasion de l'exposition « À boire ! Quand la bière s'invite au musée ».



Le parc de la Templerie

Depuis 2021, le parc de 1,8 ha du quartier Frais-Marais a été rénové grâce à une démarche participative avec les habitants. Il propose désormais de nombreux aménagements : espaces sportifs (basket, pétanque, parcours de santé, fitness), zone de glisse urbaine, aires de jeux pour enfants, tables de jeux (ping-pong, échecs, dames) ainsi que des barbecues, offrant un lieu convivial et adapté à tous.



Le jardin pédagogique Lucien Kerautret

Aménagé aux serres municipales sur le site de la direction des jardins et du cadre de vie, ce jardin porte le nom d'un des initiateurs du classement de la réserve naturelle de Wagnonville. Il est aménagé en plusieurs séquences (végétal, insectes, potager, ruches).

Ce jardin pédagogique de la biodiversité permet aux enfants d'écouter les insectes, regarder, toucher plantes et fleurs, goûter les fruits et plus généralement de réfléchir aux comportements des hommes et à leur impact sur les écosystèmes. Ce site s'est enrichi, depuis 2020, de nouveaux espaces dont un chemin tactile et ombragé par des saules tressés, un verger planté avec les enfants d'une école proche et la création d'une mare.

Le patrimoine naturel



La butte à Gibon

Elle se situe sur les fondations d'un ancien bastion des fortifications. En 1979, M. Gibon, professeur de sciences naturelles à l'École normale, a l'idée de transformer ce site en jardin écologique, afin de le préserver pour sa naturalité et en tant que zone verte en ville.



Le parc de l'Enfant Jésus

Le parc de l'Enfant Jésus, d'une superficie de 14 hectares, est aménagé sur d'anciens bassins de décantation et se distingue par ses paysages naturels variés (sous-bois, clairières, bocages). En 2024, suite à une demande du conseil de quartier, **des travaux de rénovation ont amélioré les chemins**, la végétation et les accès, tout en préservant le caractère naturel et l'identité du site.

Le domaine de la Chaumière

Devenu propriété de Douai en 2002, le site a été transformé en une forêt de 70 hectares dès 2003 comprenant 15 000 arbres, 54 000 arbustes et 23 000 arbustes de haie libre. Il joue un rôle stratégique pour l'approvisionnement en eau potable de 500 000 habitants avec 19 millions de m³ prélevés chaque année.

La Réserve naturelle régionale du marais de Wagnonville

Créé en 1994 et classé réserve naturelle régionale en 2007, le marais de Wagnonville protège 20 hectares d'un milieu riche et varié (zones humides, boisements et friches). Il se distingue par une grande diversité écologique, notamment avec plus de 200 espèces végétales et de nombreuses bryophytes remarquables et plus de 140 espèces animales (87 d'oiseaux, 9 de mammifères dont 3 espèces de chauve-souris, 4 d'amphibiens, 10 de libellules, 6 d'orthoptères et 23 espèces de papillons de jour).





Plantations citoyennes

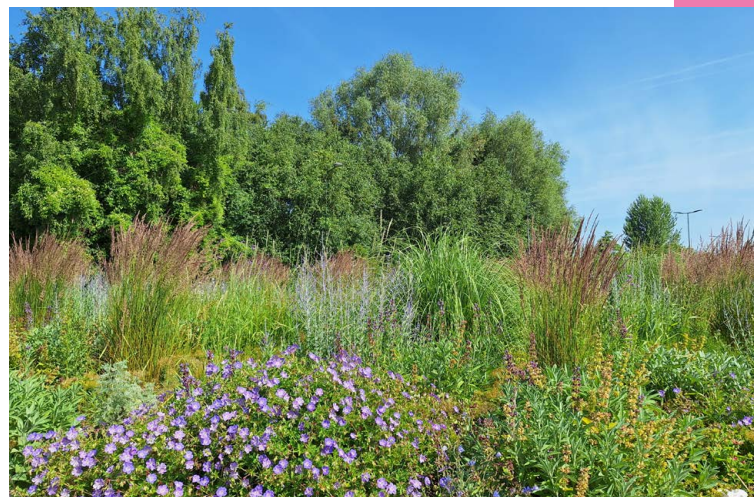
Depuis plusieurs années, Douai développe des actions en faveur de la biodiversité en impliquant les habitants. Cela se traduit par la création d'une micro-forêt urbaine à la Mouchonnière avec les écoles (plantation de 3 000 arbres et arbustes sur 1 000 m² : charmes, chênes méditerranéens, érables champêtres, ormes champêtres du sud, houx, noisetiers...

En 2025, une plantation citoyenne a permis de remplacer une peupleraie dangereuse le long de la Scarpe : après une distribution de plants à la Journée Verte, les habitants ont participé à une plantation collective à l'automne, mettant en terre plus de 2 000 plants et recréant un espace forestier diversifié, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.



Enfin, Douai mène une politique active contre **le frelon à pattes jaunes**, en finançant entièrement la destruction des nids et en sensibilisant la population, afin de protéger la biodiversité et la sécurité des habitants. Depuis 2025, plus de 90 nids ont ainsi été détruits. Cette action s'accompagne d'un important volet de sensibilisation, avec des ateliers d'information et des campagnes dans le magazine municipal, afin de favoriser la reconnaissance de l'espèce et la mobilisation des habitants.

La gestion des espaces naturels



Depuis 2023, la ville implique aussi des élèves à travers une **Aire Terrestre Éducative**, où une classe participe concrètement à la gestion écologique d'un espace naturel, encadrée par des professionnels.

Depuis 2019, elle utilise **l'éco-pâturage** pour entretenir ses espaces verts, une méthode écologique qui remplace les techniques mécaniques traditionnelles pour la tonte et le désherbage. Plusieurs sites accueillent ainsi des moutons d'Ouessant, Solognots et Shropshire, de chèvres des fossés et poitevines et des ânes du Cotentin. La réserve naturelle bénéficie aussi d'un pâturage ponctuel en été pour préserver certains écosystèmes.

La présence de ces animaux favorise également des actions de sensibilisation auprès des habitants, qui peuvent se reconnecter à la nature pendant plusieurs mois dans l'année.



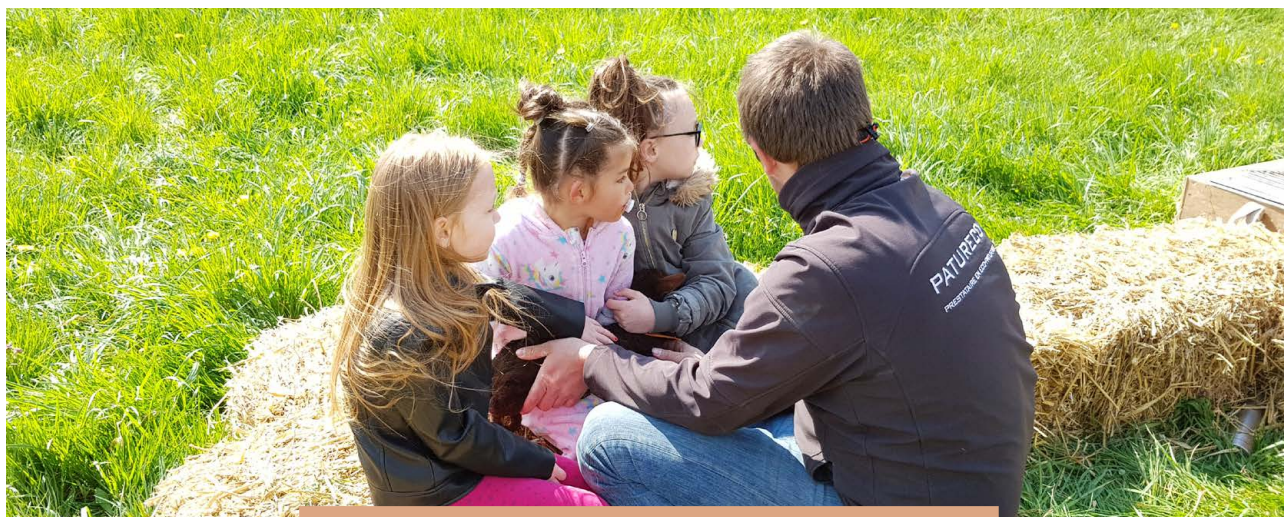
Valorisation et transmission

Pages 60>69





Des rendez-vous immanquables



Les engagements de la Ville en faveur de l'environnement, du développement durable et de la propreté sont régulièrement mis en valeur à travers des événements associant habitants, associations et partenaires institutionnels.



Les 18^e Rencontres nationales du label "Villes et Villages Fleuris"

En 2024, Douai a eu l'honneur d'accueillir les 18^e Rencontres nationales du label "Villes et Villages Fleuris", les 11 et 12 avril, temps fort biennal qui rassemble des élus, des techniciens, des paysagistes et des professionnels de l'environnement autour des enjeux du végétal, de la biodiversité et du cadre de vie.

Cette édition, placée sous la thématique « *Transition(s) - Transmission(s) : les Villes et Villages Fleuris acteurs du changement !* », a offert un programme riche de conférences, tables rondes et visites de terrain, mêlant échanges techniques et retours d'expériences autour de la qualité de vie, du bien-vivre durable et de la nature en ville.

Des interventions portées par des personnalités du secteur, des responsables régionaux et des acteurs locaux ont permis d'aborder les grands défis environnementaux actuels et les solutions concrètes pour les collectivités. Les journées se sont conclues par des visites de terrain, valorisant notamment les aménagements naturels et paysagers de la ville.



Festi-Planète

À l'échelle du Grand Douaisis, l'événement Festi-Planète décline toute l'année une programmation dédiée à l'écologie et au développement durable, mobilisant une cinquantaine d'acteurs autour de balades nature, conférences, ateliers ou expositions. Cette dynamique est complétée par Ciné-Planète, organisé au cinéma Majestic, qui propose films et documentaires environnementaux accessibles à tous.



la Journée verte

La Journée verte se tient chaque année en avril depuis 2009 et rassemble un large public autour d'animations variées (marché aux fleurs, spectacles, stands associatifs, produits bio). Elle permet également de valoriser les actions de la direction des Jardins et du Cadre de vie. En 2025, cette manifestation était placée sous le thème de l'arbre.

Le concours des maisons et jardins fleuris

Le concours des maisons et jardins fleuris encourage l'implication directe des habitants dans l'embellissement de la ville. Visible depuis l'espace public et évalué par un jury en deux temps, il récompense les pratiques durables et le soin apporté au cadre de vie, contribuant à diffuser une culture partagée du fleurissement et du respect de l'environnement.



Le concours de jardins accueillants pour la biodiversité (septembre)

Depuis 2023, la Ville organise un concours pour mettre en valeur les habitants qui favorisent la biodiversité dans leurs jardins, balcons ou espaces partagés.

En 2025, une quarantaine de participants ont été évalués selon plusieurs critères (diversité des plantes, pratiques écologiques, gestion de l'eau, accueil des animaux). Au-delà des récompenses, ce concours permet surtout de sensibiliser et d'encourager les habitants à adopter des gestes favorables à la biodiversité.

Le festival des carrés potagers et fleuris

Depuis 2019, le festival des carrés potagers et fleuris anime, chaque mois de juin, la cour de l'hôtel de ville. Des carrés potagers confiés aux écoles, associations, centres sociaux et résidences pour seniors y sont exposés, mettant en valeur les pratiques de jardinage, la biodiversité et la créativité des participants, accompagnés par les services municipaux.





Le World Cleanup Day (septembre)

La Ville de Douai participe à la Journée mondiale du nettoyage de notre planète, mobilisation citoyenne qui a lieu chaque année en septembre, en invitant les habitants à se rassembler pour ramasser les déchets et sensibiliser aux gestes éco-responsables dans l'espace public.

En 2025, l'événement a connu un grand succès avec une journée d'animations organisée place d'Armes (écovillage, parcours de plogging, spectacles), favorisant la sensibilisation, la convivialité et l'engagement pour un environnement plus propre.



Les rencontres de la biodiversité (octobre)

Organisées pour la première fois en 2019, ces journées permettent de présenter les actions locales en faveur de la biodiversité.

Le matin, des exposés et tables rondes donnent la parole aux acteurs (ville, agglomération, écoles, associations) pour partager leurs initiatives et résultats.

L'après-midi, des visites sur le terrain montrent concrètement les actions réalisées par la Ville sur différents sites.

La pédagogie et la transmission aux plus jeunes



Le lycée Douai Bio Tech'

Le lycée Douai Bio Tech' de Wagnonville constitue un pôle de formation et d'excellence reconnu dans les domaines de l'horticulture, de l'agroalimentaire et des biotechnologies. Il accueille environ 500 élèves, du CAP à la licence professionnelle. Depuis le départ des Brasseurs de Gayant en 2017, la micro-brasserie pédagogique du lycée est devenue le dernier site de production de bière à Douai et s'inscrit aujourd'hui dans une ambition de pôle d'excellence brassicole. Le lycée assure également la culture de l'orge et la production du malt nécessaires, permettant une maîtrise complète et pédagogique de la chaîne de production brassicole.

Le projet périscolaire

La Ville de Douai sensibilise les enfants à l'écologie, à l'alimentation durable et à la citoyenneté à travers des activités scolaires et périscolaires. Tout au long de l'année, les enfants sont impliqués dans des projets concrets et renouvelés, tels que le concours des carrés potagers (une dizaine de carrés réalisés chaque année, en lien avec l'Éducation nationale), des actions de jardinage, de land art, de découverte des ruches et de la biodiversité, ou encore des sorties sensorielles dans les jardins municipaux.

Un temps fort annuel, la Semaine de l'alimentation durable, mobilise l'ensemble des écoles douaisiennes autour des produits locaux, bio et de l'équilibre alimentaire : en 2025, près de 15 000 goûters bio ont été distribués, un menu 100 % fait maison et bio a été proposé et des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire ont été menées sur tous les sites de restauration scolaire. Ces initiatives sont complétées par des animations périscolaires (jus de fruits frais, ateliers soupe, pressage de pommes à l'ancienne) et par l'usage régulier des cours oasis, favorisant le lien à la nature et le bien-être des enfants.

Dans la continuité du Projet éducatif de territoire (PEdT), la Ville entend renforcer ces démarches dès 2026, avec de nouvelles actions de sensibilisation au recyclage en lien avec le service de la propreté urbaine, la création d'espaces « zen » végétalisés dans certaines écoles, et le développement de parcours éducatifs autour de l'alimentation responsable, du respect de l'environnement et de l'autonomie des enfants.



Une offre éducative portée par la direction des Jardins et du cadre de vie



À l'instar des bibliothèques, du conservatoire, du musée ou des archives municipales, la direction des Jardins et du cadre de vie a intégré dès 2024 **l'offre éducative proposée par la Ville de Douai** à destination des établissements scolaires. Cette intégration s'est traduite par la formalisation d'un véritable catalogue d'animations pédagogiques autour du végétal, de la biodiversité, des pollinisateurs, du recyclage et de la nature en ville.

Sur l'année scolaire 2024/2025, plus de 1800 enfants ont ainsi été sensibilisés à ces thématiques, à travers des animations au jardin pédagogique et aux serres municipales, des interventions en classe, des actions auprès des accueils de loisirs, ainsi que des animations ouvertes au grand public. Conçues sur le temps long et au fil des saisons, ces animations favorisent l'observation, l'expérimentation et la compréhension concrète du vivant, tout en contribuant à faire des enfants de véritables ambassadeurs de la biodiversité sur le territoire communal.



La grainothèque

En 2024, Douai a créé une grainothèque à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore, permettant l'échange gratuit de semences et l'organisation d'ateliers de jardinage, dans le but de sensibiliser le public à la nature, à la biodiversité et aux bonnes pratiques de jardinage urbain.





Des ateliers à destination du grand public

Depuis 2025, des ateliers gratuits sont proposés au public (adultes et enfants) un samedi par mois aux serres municipales. Ces ateliers permettent de rencontrer des professionnels, de bénéficier de conseils sur des thématiques variées liées au végétal et à la nature, et d'apprendre à mieux gérer son jardin ou son espace vert en favorisant la biodiversité. Chaque session affiche complet avec 20 à 30 participants.

Thématiques 2026 : lutte contre le frelon à pattes jaunes ; taille fruitière ; les oiseaux en ville ; aménagement d'un massif fleuri 4 saisons ; les abeilles domestiques et sauvages ; la mare et son écosystème ; jardin au naturel (techniques alternatives) ou cuisine sauvage ; multiplication des plantes et récolte de graines ; le compostage domestique et partagé ; découverte des oiseaux en hiver et nourrissage.



De nombreux partenaires



Les apiculteurs

La gestion différenciée et plus respectueuse des espaces verts menée par Douai a favorisé le développement de la flore spontanée et renforcé la biodiversité urbaine. Dans cette logique d'amélioration continue du cadre de vie, la commune a également noué des partenariats avec des apiculteurs locaux, en mettant à leur disposition des terrains municipaux pour l'installation de ruches, contribuant ainsi à la préservation des pollinisateurs et des écosystèmes urbains.



Les associations de jardins partagés

Les habitants de Douai peuvent s'impliquer activement en faveur de la nature grâce à un tissu associatif riche et diversifié. De nombreuses associations de quartier proposent des jardins partagés ou familiaux, permettant aux habitants de cultiver fruits et légumes à proximité de leur domicile tout en respectant l'environnement. Ces pratiques encouragent la biodiversité, limitent le gaspillage et favorisent la solidarité locale, les surplus de production étant régulièrement redistribués à des associations caritatives. La Ville de Douai accompagne ces initiatives par un soutien matériel et financier.



Parmi les structures emblématiques figure l'association des jardins familiaux et ouvriers de Douai, notamment à

Dorignies, où 57 parcelles de 200 m² sont aujourd'hui aménagées avec cabanons individuels.

Le quartier accueille également le jardin Angelo Giori et les jardins partagés du château Delattre. À Frais-Marais, plusieurs sites structurants existent, complétés par des équipements collectifs et un jardin pédagogique. La résidence Gayant dispose désormais de 15 parcelles, tandis que le faubourg de Béthune accueille les jardins de la Roseraie.

L'ensemble de ces jardins contribue pleinement à la qualité du cadre de vie et au développement d'une nature de proximité à l'échelle de la ville.

Surfaces de jardins partagés à Douai

Résidence Gayant

2 400 m²

Angelo Giori

5 500 m²

Delattre

1 400 m²

Anciens

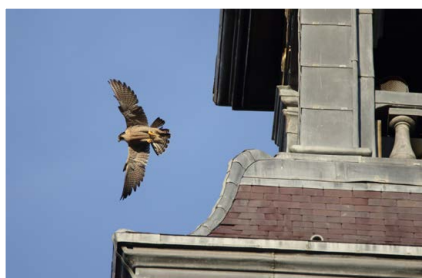
4 000 m²

Jardins du cœur

7 000 m²

La Roseraie et rue Robert de Douai

900 m²



D'autres associations à vocation environnementale

Les passionnés de nature peuvent s'impliquer via plusieurs associations :

la Société d'horticulture du Douaisis propose des conférences, des démonstrations de taille d'arbres fruitiers et soutient le concours des « maisons et jardins fleuris ».

La ville de Douai, en partenariat avec le Symevad (Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets) **et l'association Toit et Petits Pois**, a lancé le compostage partagé. Un premier site pilote a été installé sur les bords de Scarpe avec trois bacs accessibles aux habitants volontaires, accompagnés de panneaux pédagogiques. Le compost produit est ensuite utilisé localement dans les massifs et potagers. Suite au succès de cette initiative, un second site a été créé en 2024 dans le quartier du faubourg d'Esquerchin, illustrant la volonté de la ville de réduire les déchets, favoriser les circuits courts et impliquer les habitants dans des pratiques écologiques concrètes.

La protection des oiseaux repose sur des partenariats durables avec des associations naturalistes. La section locale **La Gorge bleue**, affiliée au **GON**, suit les oiseaux sur plusieurs sites naturels et urbains, et a publié un atlas des oiseaux nicheurs en cours de mise à jour.

La ville collabore également avec **la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)** pour installer des nichoirs emblématiques, comme pour la chouette effraie et le faucon pèlerin, contribuant à la préservation de la biodiversité urbaine et au suivi scientifique des espèces.



Le projet « Plus de nature dans mon quartier – La Templerie / Frais-Marais »



Dans le quartier de Frais-Marais, la Ville s'est engagée, aux côtés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), dans le programme national « Plus de nature dans mon quartier », visant à reconquérir des espaces urbains délaissés au profit de la biodiversité et du cadre de vie des habitants.

Le projet a porté sur la reconversion d'un terrain de foot inutilisé à la Templerie, situé entre la rue de Givet et la rue d'Anhiers.

Cet espace, peu fréquenté et sujet à des usages inadaptés, a été transformé en un véritable îlot de nature de proximité. Dès l'origine, la démarche s'est voulue participative : les habitants du quartier ont été étroitement associés à la réflexion, à travers des réunions publiques, des ateliers de concertation et des temps d'échange permettant de définir ensemble les aménagements à réaliser.

Le chantier, achevé en 2024, a permis la création d'un espace naturel diversifié, favorable à la biodiversité et accessible à tous. Il comprend notamment des prairies, des haies, des plantations d'arbres et d'arbustes majoritairement fruitiers, choisis pour leur intérêt écologique, leur capacité à offrir gîte et couvert à la faune (oiseaux, insectes pollinisateurs).

Au-delà de l'aménagement physique, ce projet a été l'occasion d'un important travail pédagogique et de sensibilisation, notamment auprès des riverains et des scolaires, autour des enjeux de biodiversité urbaine, de nature en ville et de cohabitation entre usages humains et milieux naturels. L'espace de la Templerie constitue aujourd'hui un nouvel îlot de fraîcheur, un refuge pour la biodiversité et un lieu de vie apaisé, pleinement intégré au quartier et porté par ses habitants.

La condition animale

Le refuge communautaire pour animaux *le Lapin des champs* œuvre avec la ville de Douai à une politique ambitieuse de stérilisation des chats. En 3 campagnes de stérilisation, ce sont plus de 600 animaux qui ont ainsi été traités, permettant de limiter les nuisances et les impacts sur la biodiversité.



La Ville de Douai a formalisé en 2025 un partenariat avec l'association **SAFE-Lille (Secours aux Animaux de la Faune Environnante)**, spécialisée dans la prise en charge et la protection de la petite faune sauvage. Cette convention, conclue pour deux ans (2025-2026), permet à la collectivité de s'appuyer sur une expertise reconnue pour le soin aux animaux en détresse et pour des actions de sensibilisation du public. La Ville accompagne cette démarche par l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement, affirmant ainsi sa volonté de renforcer ses actions en faveur de la biodiversité et de la condition animale en lien avec des acteurs associatifs spécialisés.

Des espaces et vergers à partager

Pour tous les citoyens vivant dans des logements sans jardin, la ville permet, grâce au renfort d'associations de quartier, d'accéder tout de même à un petit lopin de terre pour l'exploiter à sa guise, suivant ainsi le précepte de Candide « il faut cultiver son jardin ».



Le verger communal et les jardins Descatoire

Depuis 2019, la Ville de Douai a aménagé le verger communal Descatoire sur une parcelle de 1 170 m² située entre le quai Militaire et la Cité carrée. Planté avec les enfants de l'école Jean-Jaurès, ce verger accueille des fruitiers et petits fruits issus de variétés locales, choisies pour leur résistance et la qualité de leur production grâce à l'appui du centre régional de ressources génétiques. Ce projet repose sur un partenariat étroit entre la Ville, le lycée Bio'Tech de Wagnonville et des associations locales, notamment Toits et petits pois. Dans cette continuité, six autres parcelles représentant 3 320 m² ont été aménagées et mises à disposition de cette association afin de créer de nouveaux jardins partagés pour des habitants en attente, renforçant ainsi l'accès à la nature et au jardinage en ville.



Les carrés Saint-Pierre

La Ville de Douai a choisi de transformer le terrain d'une ancienne clinique en un espace de jardins partagés ouvert aux habitants. Inaugurés en juin 2015, les jardins éphémères des carrés Saint-Pierre s'étendent sur 1 600 m², quai Auguste Bertin, et comprennent 52 parcelles potagères surélevées, un grand carré partagé et des arbustes à petits fruits. Le site est équipé d'abris, de récupérateurs d'eau de pluie, de bancs, de jardinières accessibles à tous, d'un poulailler, ainsi que d'un espace de compostage. Pensé dans une logique écologique, il est entouré d'une ganivelle en bois, d'une prairie fleurie et d'une noue permettant la gestion des eaux pluviales. Les travaux ont été majoritairement réalisés par les services municipaux, tandis que la gestion quotidienne est assurée par l'association Toit et petits pois, engagée dans le partage et la valorisation de jardins au bénéfice des habitants.

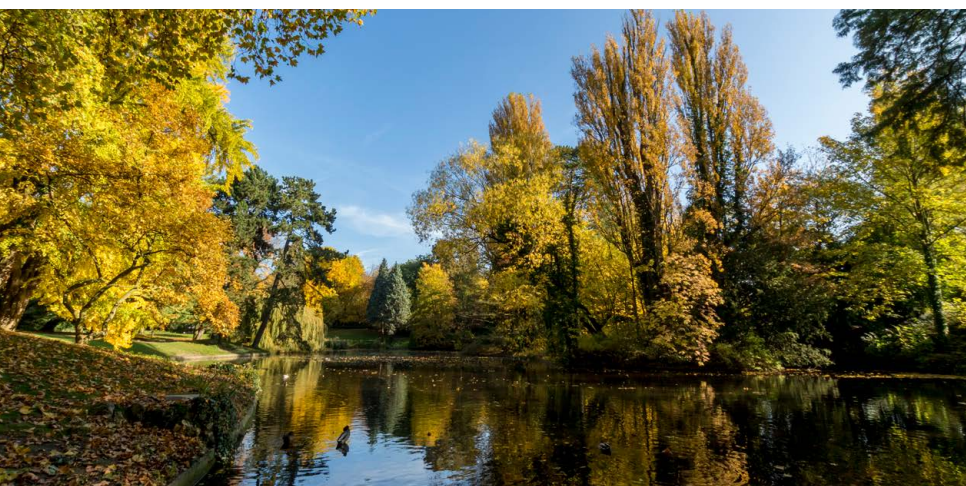


Douai, une ville carrefour de son territoire



La valorisation des espaces verts et des actions menées en faveur de l'environnement s'appuie également sur le tourisme. Douais Tourisme, est désormais installé place d'Armes, en plein cœur de ville. Il y accueille les visiteurs et propose une offre variée de découvertes de Douai : visites à pied, à vélo à assistance électrique, en bateau-promenade ou en trottinette électrique, notamment le long de la Scarpe, en centre-ville et dans les parcs.

Parmi les temps forts figurent des visites thématiques associant patrimoine et bien-être, comme celles organisées au parc Charles Bertin, intégrant des temps de relaxation et de méditation. Des circuits à vélo, tels que « De parcs en jardins », permettent également de découvrir les principaux espaces verts de la ville (parcs Charles Bertin, Charles Fenain, Jacques Vernier, jardin des Plantes). En partenariat avec la direction des Jardins et du Cadre de vie, Douais Tourisme a par ailleurs édité plusieurs supports de découverte dédiés aux parcs et jardins, renforçant l'attractivité touristique et paysagère de la ville.



Trames vertes et bleues et boucles de randonnées

Afin de valoriser ses richesses culturelles, patrimoniales et environnementales, Douai s'inscrit dans un réseau de boucles de randonnée élaboré par le Département du Nord et Douaisis Agglo. Cinq itinéraires structurent le territoire communal, parmi lesquels les circuits de la cité Gayant, Au fil de la Scarpe, des canaux de Dorignies ou encore du Chemin des eaux. À ces parcours s'ajoute le circuit pédagogique « Du canal à la Scarpe », créé dès 2012 en partenariat avec l'Éducation nationale et le comité départemental de randonnée pédestre.

Ces itinéraires forment un réseau cohérent reliant les principaux pôles de nature, favorisant des déplacements plus durables et une découverte douce du territoire. Le parc Jacques Vernier constitue un point nodal majeur de ce maillage, en tant que lieu de convergence des boucles communautaires. Leur aménagement s'est accompagné de nombreuses actions : plantations de haies, création de mares, aménagements écologiques le long des sentiers, installation de mobilier et d'aires de repos, sécurisation des cheminements et intégration de la véloroute du Bassin minier.

Depuis 2022, ces boucles participent également à la mise en œuvre du plan modes doux de Douaisis Agglo, renforçant leur vocation utilitaire et encourageant l'évolution des pratiques de mobilité. Elles s'inscrivent pleinement dans la trame verte et bleue intercommunale, visant à préserver les cœurs de nature, à renforcer la biodiversité et à assurer la continuité écologique par des corridors favorables au déplacement des espèces. Cette dynamique est accompagnée d'actions de sensibilisation, notamment à travers l'Agenda vert et les rendez-vous Jardins, menés en partenariat avec la direction des Jardins et du Cadre de vie.





**Jean-Christophe
LECLERCQ**

Adjoint délégué
au cadre de vie,
à la propreté urbaine
et aux animaux en ville

Être en mouvement, tourner vers l'avenir et agir dans une véritable dynamique de projet, c'est le sens de notre engagement au quotidien pour rendre notre ville plus belle, plus végétale, mais aussi plus durable et respectueuse des ressources.

Ces trois dernières années, de nombreux projets d'aménagement ont vu le jour. Au centre-ville, des espaces de fraîcheur ont été créés pour améliorer le cadre de vie. Une voie douce le long de la Scarpe permet une meilleure continuité des cheminements piétons et cyclables. Des sanitaires publics ont été également installés pour plus de confort.

Nous avons engagé des actions concrètes pour préserver les ressources. Par la récupération des eaux pluviales permettant de générer des économies et le déploiement d'arbres de pluie pour favoriser l'infiltration naturelle.

Le projet structurant EuraDouai porté par l'agglomération participe à la transformation de notre territoire.

Mais valoriser le cadre de vie, c'est aussi associer les habitants et les habitantes à chaque projet grâce à une participation citoyenne active.

Nous n'oublions personne, car nous nous soucions des animaux, qu'ils soient domestiques, sauvages ou liminaires.

Enfin, parce que la propreté, c'est le cadre de vie au quotidien, nous avons renforcé nos moyens d'action.

Nous avons hâte de vous retrouver dans notre belle ville.





Conception et réalisation : Ville de Douai (Direction des jardins et du cadre de vie - Direction de la communication)
Crédits photos : Ville de Douai - AD Langlet



Douai

ville fleurie

Dossier de candidature 2026



Conseil national des villes et villages fleuris